REGISTRE

DES ACTIVITÉS DE TRAITEMENT DE LA CNIL

Coordonnées du responsable de l'organisme :

Marie-Laure DENIS, Présidente

Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)

3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

Tél.: 01 53 73 22 22

https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil

Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO) :

Norbert FORT

Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)

3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

Tél.: 01 53 73 22 22

https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil



Activités de la CNIL impliquant le traitement de données personnelles

Avertissement : la tenue du présent registre s'inscrit dans une démarche de revue dynamique des traitements relevant de la responsabilité de la CNIL.

Son contenu (description des activités de traitement et fiches associées à chacune de ces activités intégrant les informations prévues aux articles 30, 13, 14 et 15 du RGPD) est susceptible de mises à jour régulières.

A chaque activité correspond une fiche RGPD portant la même numérotation

Table des matières

Activité 1 - Gestion des demandes des usagers de la CNIL	4
Activité 1.1 - Gestion des demandes « tout public »	4
Activité 1.2 - Gestion des plaintes / réclamations adressées à la CNIL	6
Activité 1.3 - Gestion des demandes d'exercice des droits indirect adressées à la CNIL	9
Activité 1.4 - Gestion des délégués à la protection des données (DPD/DPO)	12
Activité 1.5 - Gestion des saisines et demandes de conseil adressées à la CNIL par un public professionnel	14
Activité 1.6 - Gestion des formalités préalables adressées à la CNIL par un public professionnel	16
Activité 1.7 - Gestion des notifications de violations de données à caractère personnel	18
Activité 1.8 - Gestion des demandes d'information concernant les outils de la conformité	20
Activité 1.9 - Observatoire des élections	22
Activité 1.10 – Gestion des signalements adressés à la CNIL	24
Activité 1.11 – Compte usager attaché aux téléservices	26
Activité 1.12 - Gestion des alertes externes	28
Activité 1.13 - Gestion des réclamations adressées au titre de la décision d'adéquation concernant les Etats-	Unis 31
Activité 2 - Contrôles – Sanctions – Contentieux	35
Activité 2.1 - Gestion de l'activité de contrôle	35
Activité 2.2 - Gestion des mesures correctrices et du contentieux	38
Activité 3 - Etudes – Prospective - Partenariats	41
Activité 3.1 - Gestion des partenariats	41
Activité 3.2 - Gestion des prix et concours organisés par la CNIL	43
Activité 3.3 - Gestion des contacts « Experts »	45
Activité 3.4 – Gestion des études, projets de recherche et expérimentations	47
Activité 4 - Communication - Interventions - Evènements	50
Activité 4.1 - Gestion des sites web administrés par la CNIL	50
Activité 4.2 - Gestion des demandes relatives aux sites web administrés par la CNIL	53
Activité 4.3 - Gestion de la lettre d'information	55
Activité 4.4 - Gestion des demandes reçues via presse@cnil.fr	57
Activité 4.5 - Gestion des comptes de réseaux sociaux de la CNIL	59
Activité 4.6 - Gestion des évènements institutionnels et des participations à des évènements extérieurs	61
Activité 4.7 - Module d'auto-formation en ligne (MOOC) « Atelier RGPD »	63

CNIL.

Activité 4.8 - Envoi par messagerie électronique (emailing) d'informations sur l'actualité ou sur particulières réalisées par la CNIL	
Activité 5 - Gestion documentaire - Information interne	67
Activité 5.1 - Production et partage de la doctrine	67
Activité 5.2 - Portail Intranet	
Activité 5.3 - Gestion des activités documentaires	71
Activité 6 - Ressources humaines	73
Activité 6.1 Recrutement des personnels	73
Activité 6.2 - Gestion administrative des personnels et membres de la Commission	75
Activité 6.3 – Portail SIRH	79
Activité 6.4 - Gestion des membres, personnels, prestataires et visiteurs de la CNIL sur le site Fonteno	y-Ségur 81
Activité 6.5 – Santé au travail	83
Activité 6.6 - Gestion du dispositif de télétravail	85
Activité 6.7 - Compte personnel de formation	87
Activité 6.8 - Gestion de l'allocation d'aide au retour à l'emploi	89
Activité 6.9 - Gestion de l'action sociale	91
Activité 6.10 - Restauration collective	93
Activité 6.11 - Service d'écoute et de soutien psychologique des personnels de la CNIL	95
Activité 7 - Conformité - Risques	97
Activité 7.1 - Gestion des demandes adressées au délégué à la protection des données de la CNIL	97
Activité 7.2 - Protection du secret de la défense nationale	99
Activité 7.3 - Gestion des cartes professionnelles délivrées aux membres et personnels de la CNIL	102
Activité 7.4 - Gestion de la sécurité des systèmes d'information	104
Activité 7.5 - Dispositifs de référents et signalements internes	
Activité 7.6 - Prévention, santé, sécurité au travail	
Activité 7.7 - Gestion des demandes adressées à la PRADA de la CNIL	
Activité 8 - Informatique et télécoms	114
Activité 8.1 - Gestion des ressources et moyens numériques et télécoms	114
Activité 8.2 - Gestion du support informatique et téléphonie mobile	117
Activité 9 - Marchés – Finances – Logistique	-
Activité 9.1 - Gestion de l'exécution financière et budgétaire	119
Activité 9.2 - Gestion des prestations fournies par le service des finances, de la commande publique et généraux (SFCM)	
Activité 9.3 - Gestion de la reprographie	123
Activité 10 - Fonctionnement courant des services	125
Activité 10.1 - Traitements nécessaires au fonctionnement courant des services	125
Activité 10.2 – Plateforme d'échange sécurisé de documents	127
Activité 10.3 – Solution sécurisée de communication et de collaboration	
Activité 10.4 – Compte attaché aux services numériques internes (MaCNIL)	131



Activité 1 - Gestion des demandes des usagers de la CNIL

REGISTRE DES T	RAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL
Activité 1	.1 - Gestion des demandes « tout public »
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Réception et orientation des demandes reçues par voie électronique (téléservice), par voie postale et par téléphone
Finalité 2	Gestion de bases documentaires (modèles de courriers et base d'informations opérationnelles)
Finalité 3	Historisation des demandes et des suites apportées
Finalité 4	Aide au pilotage de l'activité
Finalité 5	Statistiques et comptes-rendus d'activité
Finalité 6	Amélioration continue des procédures et outils (mesure de l'utilisation des services proposés, de la satisfaction des usagers et prise en compte des retours usagers et internes)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	 Usagers de la CNIL (particuliers et professionnels) Personnels de la CNIL
Catégories de données traitées	 Usagers de la CNIL : identité, coordonnées, données de connexion, objet de la demande, date et numéro de la demande, réponse apportée, date de réponse, historique des demandes de l'usager, retours qualité sur le service proposé, statistiques Personnels de la CNIL : identité, coordonnées internes, données de connexion, demandes reçues et traitées, historique des demandes traitées, statistiques
Source des données	 Usagers de la CNIL Service de la CNIL en charge de la gestion des demandes
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de nonfourniture des données	Dans le cadre du téléservice, à défaut de fourniture de l'ensemble des données mentionnées comme obligatoires, la demande ne pourra pas être traitée. Pour les appels téléphoniques, seuls le numéro de téléphone et l'horodatage sont automatiquement enregistrés dans l'outil de téléphonie. Les courriers postaux envoyés font l'objet d'une numérisation.



Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les personnels de la CNIL; - les requérants; - les prestataires en charge de la maintenance et de l'hébergement des solutions numérique et téléphonique; - le prestataire en charge de la gestion de la solution d'accessibilité téléphonique et numérique.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les demandes des usagers, numériques ou papier, et les réponses apportées sont conservées deux ans à compter du dernier contact. Les données relatives aux appels téléphoniques sont conservées pendant trois mois.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL Date de dernière mise à jour	- Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la- cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes 21/11/2025
Date de del mere mise a jour	21/11/2020



REGISTRE DES T	RAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL
Activité 1.2 - Gesti	on des plaintes / réclamations adressées à la CNIL
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Orientation, instruction et réponse aux demandes reçues
Finalité 2	Suivi des actions réalisées sur les dossiers et des interactions avec les autorités de contrôle concernées dans le cadre de la coopération européenne ou internationale
Finalité 3	Gestion de bases documentaires (modèles) et de contacts
Finalité 4	Historisation des demandes et réponses apportées aux usagers
Finalité 5	Aide au pilotage de l'activité
Finalité 6	Statistiques et comptes-rendus d'activité
Finalité 7	Amélioration continue des procédures et outils (mesure de l'utilisation des services proposés, de la satisfaction des usagers et prise en compte des retours usagers et internes)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) — exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	 Usagers de la CNIL (plaignants) Responsables de traitement, éventuels sous-traitants et tiers concernés Membres et personnels de la CNIL Membres et personnels des autorités de contrôle européennes ou internationales, ou des juridictions concernées
Catégories de données traitées	 Usagers, responsables de traitement, éventuels soustraitants et tiers concernés : identité, coordonnées, objet de la demande, date et numéro de la demande, historique des échanges, données de connexion, retours qualité sur le service proposé, statistiques ; le cas échéant (en fonction de l'objet de la plainte transmise) : vie personnelle, vie professionnelle, informations d'ordre économique et financier, données relatives à la vie numérique, données sensibles au sens des articles 9 et 10 du RGPD Membres et personnels de la CNIL : identité, données de connexion, coordonnées internes, demandes reçues et traitées, échanges relatifs aux dossiers instruits, historique des demandes traitées, statistiques Membres et personnels des autorités de contrôle ou des juridictions : identité, coordonnées professionnelles, échanges relatifs aux dossiers (coopération), historique des demandes traitées, statistiques



Source des données	Plaignants, responsables de traitement, éventuels sous-traitants et tiers concernés; services contribuant à l'instruction des plaintes/réclamations; autorités de contrôle européennes ou internationales; API publiques (FranceConnect, API Adresse, API Entreprise, API Sirene); sources ouvertes (contenus Internet, annuaires)
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	L'identification du plaignant, la description de l'objet de sa plainte/réclamation et, le cas échéant, la fourniture de pièces justificatives sont nécessaires au traitement de son dossier.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les usagers à l'origine de la plainte/réclamation ; - les responsables de traitement, sous-traitants et éventuels tiers concernés par la plainte/réclamation; - les membres et personnels de la CNIL ; - le cas échéant : - le prestataire en charge d'une partie des opérations de traitement des plaintes et réclamations ; - les prestataires en charge de la maintenance des solutions numériques ; - les membres et personnels des autorités de contrôle concernées ; - les juridictions compétentes.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Des transferts hors Union européenne de données relatives à une plainte/réclamation ne peuvent intervenir que lorsqu'ils sont nécessaires à la gestion du dossier concerné, ou dans la stricte limite des obligations de coopération internationale applicables.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les dossiers de plainte/réclamation sont conservés cinq ans à compter de leur clôture. Cette conservation est étendue à dix ans en cas de mise en œuvre d'une mesure correctrice (art. 58.2 RGPD). Elle peut également être étendue à la durée de conservation d'un autre dossier de plainte portant sur le même objet nécessitant la conservation des échanges antérieurs sans que cette durée ne puisse être supérieure à 15 ans. Pour se conformer au code du patrimoine, ces durées de conservation sont susceptibles d'être étendues le temps nécessaire aux opérations de tri et de versement aux Archives nationales.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil

Droit d'introduire une	- Pour contacter la CNIL :
réclamation (plainte) auprès de	https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-
la CNIL	<u>enil</u>
	- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL :
	https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL Activité 1.3 - Gestion des demandes d'exercice des droits indirect adressées à la CNIL (exercice des droits par l'intermédiaire de la CNIL aux traitements concernés) Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) Responsable du traitement de données à caractère personnel Coordonnées 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél.: 01 53 73 22 22 3 Place de Fontenov - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Coordonnées du délégué à la https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil protection des données (DPD/DPO) Finalités du traitement : Finalité 1 Orientation, instruction et réponse aux demandes reçues Finalité 2 Suivi des actions réalisées sur les dossiers, dont les interactions avec les responsables de traitements et, le cas échéant, les autorités de contrôle concernées dans le cadre de la coopération européenne ou internationale Gestion et suivi du contentieux devant les juridictions administratives, dont la formation spécialisée du Conseil d'Etat Finalité 3 Finalité 4 Gestion de bases documentaires (modèles) et de contacts Finalité 5 Historisation des demandes et réponses apportées aux usagers Aide au pilotage de l'activité Finalité 6 Finalité 7 Statistiques et comptes-rendus d'activité Finalité 8 Amélioration continue des procédures et outils (mesure de l'utilisation des services proposés, de la satisfaction des usagers et prise en compte des retours usagers et internes) Base juridique du traitement Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) - exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu de la loi Informatique et Libertés modifiée Usagers de la CNIL (requérants) et, le cas échéant, leur Catégories de personnes concernées représentant Personnels des responsables de traitement concernés Membres et personnels de la CNIL en charge du dispositif d'exercice des droits indirect Personnels des juridictions administratives, notamment de la formation spécialisée du Conseil d'Etat en cas de contentieux engagé par la personne concernée Personnel des autorités de contrôle européennes et, le cas échéant, internationales Catégories de données traitées Usagers de la CNIL et, le cas échéant, leur représentant : identité, coordonnées, objet de la demande, date et numéro de la demande, historique des échanges, données de connexion, retours qualité sur le service proposé, statistiques ; le cas échéant (en fonction des éléments transmis par l'intéressé dans sa demande) : vie personnelle, vie professionnelle, données sensibles au sens des articles 9 et 10 du RGPD ; éléments relatifs aux vérifications menées les concernant par la CNIL Membres et personnels de la CNIL : identité, données de connexion, coordonnées internes, demandes recues et traitées, échanges relatifs aux dossiers instruits, historique des demandes traitées, statistiques Personnels des responsables de traitement concernés :



identité, coordonnées professionnelles, échanges relatifs

	aux dossiers, historique des demandes traitées, statistiques
	- Le cas échéant, personnels des juridictions administratives, des autorités de contrôle (coopération) : identité, coordonnées professionnelles, échanges relatifs aux dossiers, historique des demandes traitées, statistiques
Source des données	Requérants et, le cas échéant, leur représentant ; responsables de traitements ; juridictions administratives nationales ; autorités de contrôle, API publiques (FranceConnect, API Adresse, API Entreprise, API Sirene).
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	L'identification du requérant, la description de l'objet de sa demande et la fourniture de certaines pièces justificatives sont nécessaires au traitement de son dossier.
Catégories de destinataires des données	Sous réserve des conditions de communication applicables en ce domaine, sont destinataires de tout ou partie des données : - les usagers à l'origine de la demande (requérants) et, le cas échéant, leur représentant ;
	et dans la limite de leurs attributions respectives : - les membres et personnels de la CNIL responsables du traitement des dossiers ; - les personnels des responsables des traitements dans le cadre du processus de vérification au titre de l'exercice des droits indirect - le cas échéant : - les prestataires en charge de la maintenance des
	solutions numériques ; - les membres et personnels des autorités de contrôle concernées ; - les juridictions compétentes.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Des transferts hors Union européenne de données relatives à une demande d'exercice des droits indirect ne peuvent intervenir que lorsqu'ils sont nécessaires à la gestion de la demande de la personne concernée et dans la stricte limite des obligations de coopération internationale applicables.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les dossiers sont conservés cinq ans à compter de leur clôture. Pour se conformer au code du patrimoine, cette durée de conservation est susceptible d'être étendue le temps nécessaire aux opérations de tri et de versement aux Archives nationales.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits
	Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil



Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 1.4 - Gestion	des délégués à la protection des données (DPD/DPO)
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Gestion des désignations de délégués adressées à la CNIL
Finalité 2	Gestion des actions d'information et des événements à destination des délégués, des associations professionnelles de DPD/DPO et de représentants sectoriels
Finalité 3	Réponse aux demandes d'information, de conseil ou d'intervention
Finalité 4	Mise en ligne des coordonnées publiques des délégués (open data)
Finalité 5	Aide au pilotage de l'activité
Finalité 6	Statistiques et comptes-rendus d'activité
Finalité 7	Amélioration continue des procédures et outils (mesure de l'utilisation des services proposés, de la satisfaction des usagers et prise en compte des retours usagers et internes)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée Article 6 (1) c RGPD s'agissant de la finalité 4 – respect d'une obligation légale (art. 83 du décret n°2019-536 du 29 mai 2019)
Catégories de personnes concernées	 Personnes physiques et morales désignées délégués à la protection des données Personnes physiques désignées comme point de contact avec la CNIL Responsables légaux des organismes désignés ou désignant un(e) délégué(e) Personnes physiques points de contact des associations professionnelles de DPD/DPO et de représentants sectoriels Personnels de la CNIL en charge de la gestion des désignations et des contacts ultérieurs avec les délégués
Catégories de données traitées	Données d'identification, données de connexion, coordonnées professionnelles, vie professionnelle (profil, expériences, contacts auprès de la CNIL, participation à des évènements), retours qualité sur le service proposé, statistiques



Source des données	Ces informations sont recueillies auprès de l'utilisateur du téléservice de désignation d'un(e) délégué(e). Sur la base du numéro SIREN fourni par l'utilisateur du téléservice, la CNIL utilise les API Entreprise et Sirene. Les données sont également issues des contacts ultérieurs entre les délégués désignés et la CNIL.
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de nonfourniture des données	Le téléservice de désignation d'un(e) délégué(e) prévoit (sauf mention contraire) le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires au traitement de la demande.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les membres et personnels de la CNIL; - les délégués et les points de contact des organismes concernés; - le prestataire en charge de la maintenance de la solution numérique; - le grand public s'agissant des modalités de contact des délégués désignés (diffusées sur la plateforme data.gouv.fr).
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée</u> .
Durée de conservation des données	Les données relatives à la désignation d'un(e) délégué(e) sont conservées dix ans à compter de la fin de mission notifiée à la CNIL. Les demandes d'information, d'intervention et de conseil sont conservées dix ans à compter de leur clôture.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits
	Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 1.5 - Gestion des saisines et demandes de conseil adressées à la CNIL par un public professionnel (responsables de traitement et sous-traitants, Parlement, administrations, juridictions, institutions européennes et internationales, associations)

Responsable du traitement de	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
données à caractère personnel	commission nationals at 1 miormatique et aes inscretes (e1(12)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
(DPD/DPO)	
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Instruction et réponse aux demandes reçues
Finalité 2	Suivi des actions réalisées sur les dossiers et, le cas échéant, des interactions avec les autorités de contrôle concernées dans le
Finalité 3	cadre de la coopération européenne ou internationale Gestion de bases documentaires (modèles) et de contacts
Finalité 4	Historisation des demandes et réponses apportées aux usagers
Finalité 5	Aide au pilotage de l'activité
Finalité 6	Statistiques et comptes-rendus d'activité
Finalité 7	Amélioration continue des procédures et outils (mesure de
1 marke /	l'utilisation des services proposés, de la satisfaction des usagers et prise en compte des retours usagers et internes)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement
	général sur la protection des données - RGPD) - exercice de
	l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et
	de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes	Usagara da la CNII (publia professionnal)
Catégories de personnes concernées	Usagers de la CNIL (public professionnel)Membres et personnels de la CNIL
concernees	- Membres et personnels des autorités de contrôle
	européennes ou internationales
	-
Catégories de données traitées	- Usagers de la CNIL : identité, données de connexion,
	coordonnées professionnelles, objet de la demande, date
	et numéro de la demande, historique des échanges,
	retours qualité sur le service proposé, statistiques
	- Membres et personnels de la CNIL : identité, données de
	connexion, coordonnées internes, demandes reçues et
	traitées, échanges relatifs aux dossiers instruits,
	historique des demandes traitées, statistiques
	- Membres et personnels des autorités de contrôle
	européennes ou internationales : identité, coordonnées
	professionnelles, échanges relatifs aux dossiers
	(coopération), historique des demandes traitées,
	statistiques
	-
Source des données	Usagers de la CNIL; membres et personnels de la CNIL
	contribuant à l'instruction des demandes ; le cas échéant,
	autorités de contrôle européennes ou internationales
Caractère obligatoire ou	L'identification du demandeur, la description de l'objet de sa
facultatif du recueil des données	demande et, le cas échéant, la fourniture des pièces précisées par
et conséquences en cas de non-	la CNIL sont nécessaires au traitement des saisines et demandes
fourniture des données	de conseil.



Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les usagers à l'origine de la demande ; - les responsables de traitement, sous-traitants et éventuels tiers concernés par la demande ; - les membres et personnels de la CNIL ; - le cas échéant : - le prestataire en charge de la maintenance de la solution numérique ; - les membres et personnels des autorités de contrôle concernées ; - les juridictions compétentes.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Des transferts hors Union européenne de données relatives à une saisine ou demande de conseil ne peuvent intervenir que lorsqu'ils sont nécessaires à la gestion du dossier concerné, ou dans la stricte limite des obligations de coopération internationale applicables.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les données relatives aux demandes sont conservées dix ans à compter de leur clôture.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de	- Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-
la CNIL	cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL Activité 1.6 - Gestion des formalités préalables adressées à la CNIL par un public professionnel (responsables de traitement des secteurs public et privé) Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) Responsable du traitement de données à caractère personnel Coordonnées 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél.: 01 53 73 22 22 3 Place de Fontenov - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Coordonnées du délégué à la https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil protection des données (DPD/DPO) Finalités du traitement : Gestion des demandes reçues (demandes d'avis, demandes Finalité 1 d'autorisation, déclarations simplifiées, autorisations recherche, demandes de modification d'une déclaration, demandes d'approbation BCR, demandes d'approbation Code de conduite, demandes d'agrément et demandes d'avis sur AIPD, demande d'approbation des critères d'une certification) Finalité 2 Suivi des actions réalisées sur les dossiers et, le cas échéant, des interactions avec les autorités de contrôle concernées dans le cadre de la coopération européenne ou internationale Finalité 3 Gestion de bases documentaires (modèles de courrier) et de contacts Finalité 4 Mise à disposition dans un format ouvert (open data) de la liste des formalités visées par l'article 36 de la loi informatique et Libertés Finalité 5 Historisation des demandes et réponses apportées aux usagers Finalité 6 Aide au pilotage de l'activité Finalité 7 Statistiques et comptes-rendus d'activité Finalité 8 Amélioration continue des procédures et outils (mesure de l'utilisation des services proposés, de la satisfaction des usagers et prise en compte des retours usagers et internes) Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement Base juridique du traitement général sur la protection des données - RGPD) - exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée Catégories de Usagers de la CNIL personnes concernées Membres et personnels de la CNIL Le cas échéant, membres et personnels des autorités de contrôle européennes ou internationales Catégories de données traitées Usagers de la CNIL : identité, données de connexion, coordonnées professionnelles, fonction, objet de la demande, date et numéro de la demande, historique des échanges, retours qualité sur le service proposé, statistiques Membres et personnels de la CNIL : identité, données de connexion, coordonnées internes, demandes reçues et traitées, échanges relatifs aux dossiers instruits, historique des demandes traitées, statistiques Membres et personnels des autorités de contrôle européennes ou internationales : identité, coordonnées professionnelles, échanges relatifs aux dossiers (coopération), historique des demandes traitées, statistiques



Source des données	Usagers de la CNIL; membres et personnels de la CNIL contribuant à l'instruction des demandes; personnels habilités de la plateforme des données de santé (PDS) pour la gestion des demandes d'autorisation relatives aux recherches n'impliquant pas la personne humaine (RNIPH); le cas échéant, autorités de contrôle européennes ou internationales
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de nonfourniture des données	L'identification du demandeur, la description de l'objet de sa demande et, le cas échéant, la fourniture des pièces précisées par la CNIL sont nécessaires au traitement des formalités préalables.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les responsables de traitement, sous-traitants et éventuels tiers concernés par la demande ; - les membres et personnels de la CNIL; - les prestataires en charge de la maintenance des solutions numériques ; - les personnels habilités de la plateforme des données de santé (PDS) pour la gestion des demandes d'autorisation relatives aux recherches n'impliquant pas la personne humaine (RNIPH) ; - le cas échéant, les membres et personnels des autorités de contrôle concernées.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale Prise de décision automatisée	Des transferts hors Union européenne de données ne peuvent intervenir que lorsqu'ils sont nécessaires à la gestion du dossier concerné, ou dans la stricte limite des obligations de coopération internationale applicables.
	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les données relatives à une demande sont conservées dix ans à compter de la fin de mise en œuvre du traitement concerné.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits
	Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL Activité 1.7 - Gestion des notifications de violations de données à caractère personnel Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) Responsable du traitement de données à caractère personnel Coordonnées 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél.: 01 53 73 22 22 Coordonnées du délégué à la 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil protection des données (DPD/DPO) Finalités du traitement : Finalité 1 Enregistrement des notifications reçues Finalité 2 Analyse des notifications reçues, investigations éventuelles auprès des organismes ayant notifié, synthèse Finalité 3 Gestion des suites données par la CNIL et historisation Finalité 4 Aide au pilotage de l'activité Statistiques et comptes-rendus d'activité Finalité 5 Finalité 6 Amélioration continue des procédures et outils (mesure de l'utilisation des services proposés, de la satisfaction des usagers et prise en compte des retours usagers et internes) Base juridique du traitement Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) - exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée Catégories de personnes Personnes physiques mentionnées dans la notification concernées de violation de données (notamment la personne désignée comme point de contact de la CNIL) ou dans les documents établis dans le cadre du traitement des notifications reçues Personnels de la CNIL en charge de la gestion des notifications Catégories de données traitées Données d'identification, données de connexion, coordonnées professionnelles, vie professionnelle, retours qualité sur le service proposé, statistiques Source des données Ces informations sont recueillies auprès de l'utilisateur du téléservice de notification d'une violation de données à caractère personnel. Sur la base du numéro SIREN fourni par l'utilisateur du téléservice, la CNIL utilise les API Entreprise et Sirene. Les données sont également issues des contacts ultérieurs entre l'organisme ayant procédé à la notification et la CNIL.



Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de nonfourniture des données	Le téléservice de notification de violation de données prévoit (sauf mention contraire) le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires au traitement du dossier reçu.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les membres et personnels de la CNIL; - le prestataire en charge de la maintenance de la solution numérique utilisée; - en cas de notification concernant un traitement transfrontalier pour lequel la CNIL est autorité chef de file, les données pourront être transmises aux autres autorités de protection des données concernées.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée</u> à l'égard de personnes physiques
Durée de conservation des données	Les données relatives à une notification de violation de données à caractère personnel sont conservées dix ans à compter de la clôture du dossier.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL Activité 1.8 - Gestion des demandes d'information concernant les outils de la conformité Responsable du traitement de Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) données à caractère personnel Coordonnées 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél.: 01 53 73 22 22 Coordonnées du délégué à la 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil données protection des (DPD/DPO) Finalités du traitement : Finalité 1 Réponse aux demandes d'information recues concernant les outils de la conformité Finalité 2 Historisation des demandes et réponses apportées aux usagers Aide au pilotage de l'activité Finalité 3 Statistiques et comptes-rendus d'activité Finalité 4 Finalité 5 Amélioration continue des procédures et outils (mesure de l'utilisation des services proposés, de la satisfaction des usagers et prise en compte des retours usagers et internes) Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement Base juridique du traitement général sur la protection des données - RGPD) - exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée Catégories de Usagers de la CNIL (public professionnel) personnes concernées Membres et personnels de la CNIL Usagers de la CNIL : identité, données de connexion, Catégories de données traitées adresse courriel, objet de la demande, date et numéro de la demande, historique des échanges, retours qualité sur le service proposé, statistiques Membres et personnels de la CNIL : identité, données de connexion, coordonnées internes, demandes recues et traitées, échanges relatifs aux dossiers instruits, historique des demandes traitées, statistiques Source des données Usagers de la CNIL; membres et personnels de la CNIL contribuant à l'instruction des demandes L'identification du demandeur, son adresse email, le nom de son obligatoire Caractère facultatif du recueil des données organisme et la description de l'objet de sa demande sont et conséquences en cas de nonnécessaires au traitement de la demande d'information. fourniture des données Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de Catégories de destinataires des tout ou partie des données : données les usagers à l'origine de la demande ; les responsables de traitement, sous-traitants et éventuels tiers concernés par la demande ; les membres et personnels de la CNIL; les prestataires en charge de la maintenance des solutions numériques. Transferts de données vers un Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est pays tiers à l'Union européenne réalisé. vers une organisation internationale Prise de décision automatisée Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>



Durée de conservation des données	Les données sont conservées dix ans à compter de la réponse apportée à la demande.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une	- Pour contacter la CNIL :
réclamation (plainte) auprès de	https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-
la CNIL	<u>cnil</u>
	- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL :
	https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES T	TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 1.9 - Observatoire des élections		
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)	
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22	
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil	
Finalités du traitement :		
Finalité 1	Permettre à tout citoyen d'adresser un signalement à la CNIL concernant les traitements de données relatifs aux élections politiques via un téléservice dédié	
Finalité 2	Analyser les signalements et plaintes de citoyens reçus, et les cas de potentielle non-conformité issus de sources ouvertes relatifs aux campagnes électorales, et y donner les suites appropriées	
Finalité 3	Recenser, sensibiliser et échanger avec les interlocuteurs institutionnels, politiques et techniques (prestataires) utiles dans le cadre de l'observatoire des élections de la CNIL	
Finalité 4	Réaliser un suivi statistique des signalements et plaintes reçus, ainsi que des actions conduites dans le cadre de l'observatoire	
Finalité 5	Amélioration continue des procédures et outils (mesure de l'utilisation des services proposés, de la satisfaction des usagers et prise en compte des retours usagers et internes)	
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée	
Catégories de personnes concernées	 Interlocuteurs institutionnels, politiques et techniques (prestataires) de la CNIL Citoyens Personnels de la CNIL 	
Catégories de données traitées	Pour les interlocuteurs institutionnels, politiques et techniques (prestataires): - identité, fonction ou mandat, organisme, coordonnées; - contenu des échanges avec la CNIL.	
	Pour les citoyens : - identité, coordonnées ; données de connexion - scrutin concerné, parti ou candidat concerné ; - description de la situation rencontrée ; - contenu des échanges avec la CNIL.	
	Personnels de la CNIL : identité, données de connexion, coordonnées internes, demandes reçues et traitées, historique des situations traitées.	
Source des données	Pour les interlocuteurs institutionnels, politiques et techniques (prestataires): - sources ouvertes (contenus Internet, médias, annuaires); - échanges antérieurs avec la CNIL.	
	Pour les citoyens : - plaintes et signalements reçus par la CNIL.	



Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de nonfourniture des données	Le recours au dispositif « observatoire des élections » est facultatif pour les citoyens. Son utilisation suppose en revanche le recueil de données obligatoires pour la bonne prise en compte du signalement.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les membres et personnels de la CNIL ; - le prestataire en charge de la maintenance de la solution numérique.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Des transferts de données peuvent ponctuellement intervenir en cas de nécessité (réponse à un citoyen ou sollicitation d'un candidat lorsque ces derniers sont établis hors de l'Union européenne).
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	 Les données de contact et échanges avec les interlocuteurs institutionnels, politiques et techniques (prestataires) sont conservés dix ans. Les signalements reçus via le téléservice de l'observatoire des élections sont conservés un an à compter de leur réception.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES T	TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL
Activité 1.10 -	- Gestion des signalements adressés à la CNIL
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Réception de signalements (hors plaintes/ réclamations/ élections/ alertes) pour non-conformité au RGPD ou à la loi Informatique et Libertés
Finalité 2	Gestion des suites données aux signalements reçus et historisation
Finalité 3	Aide au pilotage de l'activité
Finalité 4	Statistiques et comptes-rendus d'activité
Finalité 5	Amélioration continue des procédures et outils (mesure de l'utilisation des services proposés, de la satisfaction des usagers et prise en compte des retours usagers et internes)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) — exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	 Personnes adressant un signalement à la CNIL Personnels de la CNIL Responsables de traitement, et éventuels sous-traitants concernés Tiers concernés par le signalement
Catégories de données traitées	 Identité Coordonnées Objet et contenu du signalement reçu (description de la non-conformité supposée) Données éventuellement collectées par la CNIL dans le cadre des vérifications conduites et suites données au signalement Le cas échéant, suites données par le responsable de traitement ou le sous-traitant Statistiques
Source des données	 Usagers de la CNIL lui adressant un signalement Le cas échéant, responsables de traitement, et éventuels sous-traitants et tiers concernés, sollicités par la CNIL Sources internes (applications métier, documentation) Sources ouvertes (contenus Internet, médias)
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	Le recours au dispositif de signalement est facultatif pour les citoyens. Son utilisation suppose en revanche le recueil de données obligatoires (description de la non-conformité supposée) pour la bonne prise en compte du signalement.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les personnels de la CNIL.



Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internation	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les données sont conservées pour une durée maximale de cinq ans à l'issue du traitement du signalement.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES T	TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL
Activité 1.11 – Compte usager attaché aux téléservices	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du Délégué à la Protection des Données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement : Finalité 1	Permettre aux usagers de suivre leurs demandes et d'interagir
	avec les services de la CNIL (sur leurs demandes ou dans le cadre du support technique)
Finalité 2	Faciliter la mise à jour de leurs données par les usagers
Finalité 3	Mettre à disposition un canal sécurisé d'échanges
Finalité 4 Finalité 5	Aide au pilotage de l'activité Statistiques et comptes-rendus d'activité
Finalité 6	Amélioration continue des procédures et outils (mesure de l'utilisation des services proposés, de la satisfaction des usagers et prise en compte des retours usagers et internes)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	Usagers de la CNILPersonnels de la CNIL
Catégories de données traitées	Identité, coordonnées, données de connexion, historisation des actions, préparation des demandes (brouillons), demandes adressées à la CNIL, références, date et état des demandes, échanges entre l'usager et la CNIL, retours qualité sur le service proposé, statistiques
Source des données	 Usagers de la CNIL Direction interministérielle du numérique (en cas d'utilisation volontaire du service FranceConnect par les usagers) Personnels de la CNIL
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	La création d'un compte est obligatoire afin de sécuriser les échanges entre les usagers et la CNIL, dans le périmètre des téléservices concernés.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les usagers concernés ; - les personnels de la CNIL ; - les personnels autorisés du prestataire en charge de la maintenance de la solution informatique, pour les seules données nécessaires à ces opérations de maintenance ; - la direction interministérielle du numérique en cas d'utilisation du service FranceConnect (pour les seules données techniques nécessaires à l'utilisation de ce service).



Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale Prise de décision automatisée	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé. Le traitement ne prévoit pas de prise de <u>décision automatisée</u> .
Durée de conservation des données	Les données relatives à une demande ne sont pas conservées dans le compte usager au-delà de six mois à compter de la clôture de cette demande. Ces données sont par ailleurs conservées par la CNIL, hors du compte, conformément aux durées de conservation
	définies pour chaque procédure initiée par un usager (précisées au niveau de chaque formulaire de demande). Le compte est automatiquement supprimé en cas d'inactivité
	constatée durant une année (c'est-à-dire si aucune demande du titulaire du compte n'est en cours et si ce dernier ne s'est pas connecté à son compte sur l'année écoulée).
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des
	données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL		
Activ	Activité 1.12 - Gestion des alertes externes	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)	
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22	
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil	
Finalités du traitement :		
Finalité 1	Orientation, instruction et réponse aux demandes des lanceurs d'alerte externe reçues	
Finalité 2	Gestion de bases documentaires (modèles) et de contacts	
Finalité 3	Historisation des demandes et réponses apportées aux lanceurs d'alerte externe	
Finalité 4	Aide au pilotage de l'activité	
Finalité 5 Finalité 6	Statistiques et comptes-rendus d'activité Amélioration continue des procédures et outils (mesure de l'utilisation des services proposés, de la satisfaction des usagers et prise en compte des retours usagers et internes)	
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – respect d'une obligation légale (loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique et du décret n°2022-1284 du 3 octobre 2022 relatif aux procédures de recueil et de traitement des signalements émis par les lanceurs d'alerte et fixant la liste des autorités externes instituées par la loi n° 2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte)	
Catégories de personnes concernées	 Personnes adressant à la CNIL une alerte externe Responsables de traitement, éventuels sous-traitants et tiers concernés Membres et personnels de la CNIL Membres et personnels des autorités de contrôle nationales, européennes ou internationales, ou des juridictions concernées 	
Catégories de données traitées	 Usagers, responsables de traitement, éventuels soustraitants et tiers concernés : identité, données de connexion, coordonnées, objet du signalement, date et numéro du signalement, historique des échanges, retours qualité sur le service proposé, statistiques ; le cas échéant (en fonction de l'objet du signalement transmis) : vie personnelle, vie professionnelle, informations d'ordre économique et financier, données relatives à la vie numérique, données sensibles au sens des articles 9 et 10 du RGPD Membres et personnels de la CNIL : identité, données de connexion, coordonnées internes, signalements reçues et traités, échanges relatifs aux signalements instruits, historique des signalements traités, statistiques Membres et personnels des autorités de contrôle ou des juridictions : identité, coordonnées professionnelles, échanges relatifs aux signalements 	



Source des données	Lanceurs d'alerte, responsables de traitement, éventuels sous- traitants et tiers concernés ; services de la CNIL contribuant à l'instruction des signalements ; autorités de contrôle nationales européennes ou internationales ; API publiques (FranceConnect, API adresse, API entreprise, API Insee) ; sources ouvertes (contenus Internet, annuaires)
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	Le recours au dispositif de lanceur d'alerte externe est facultatif. L'identification du demandeur (sauf souhait de sa part de rester anonyme), la description de l'objet du signalement et la fourniture des informations et documents susceptibles de l'étayer sont nécessaires au traitement du signalement et à l'information du demandeur.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les lanceurs d'alerte ; - les responsables de traitement, sous-traitants et éventuels tiers concernés par les signalements ; - les membres et personnels de la CNIL ; - le cas échéant : - les prestataires autorisés en charge de la maintenance des solutions numériques ; - les autorités compétentes en cas de nécessité de réorientation des signalements ; - les juridictions compétentes.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Des transferts hors Union européenne de données relatives à un signalement ne peuvent intervenir que lorsqu'ils sont nécessaires à la gestion du signalement concerné.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les dossiers de signalement sont conservés cinq ans à compter de leur clôture. Cette conservation est étendue à dix ans en cas de mise en œuvre d'une mesure correctrice (art. 58.2 RGPD). Elle peut également être étendue à la durée de conservation d'un autre dossier portant sur le même objet nécessitant la conservation des échanges antérieurs sans que cette durée ne puisse être supérieure à 15 ans. Pour se conformer au code du patrimoine, ces durées de conservation sont susceptibles d'être étendues le temps nécessaire aux opérations de tri et de versement aux Archives nationales.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil



Droit d'introduire une	- Pour contacter la CNIL :
réclamation (plainte) auprès de	https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-
la CNIL	cnil
	- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL :
	https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL Activité 1.13 - Gestion des réclamations adressées au titre de la décision d'adéquation concernant les **Etats-Unis** Responsable du traitement de Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) données à caractère personnel Coordonnées 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél.: 01 53 73 22 22 3 Place de Fontenov - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Coordonnées du délégué à la https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil protection des données (DPD/DPO) Finalités du traitement : Finalité 1 Analyse de la recevabilité des réclamations reçues dans le cadre du mécanisme de recours dans le domaine de la sécurité nationale (prévu par le Décret-Loi 140861 étatsunien), orientation des réclamations vers le Secrétariat du Comité européen de la protection des données (CEPD) et les autorités étasuniennes compétentes et suivi des actions réalisées par les autorités compétentes sur les réclamations transmises Analyse de la recevabilité des réclamations reçues dans le cadre Finalité 2 du mécanisme de recours dans le domaine commercial (prévu par le Cadre de Protection des Données à caractère personnel UE-Etats-Unis (en anglais « Data Privacy Framework » ou DPF)), instruction et suivi des actions réalisées par les autorités impliquées dans le panel informel des autorités de protection des données de l'UE désigné aux fins de coopération et, le cas échéant, les autorités étasuniennes compétentes Finalité 3 Information des personnes concernées des suites données aux réclamations Finalité 4 Historisation des réclamations reçues Finalité 5 Statistiques et comptes-rendus d'activité Finalité 6 Amélioration continue des procédures et outils (mesure de l'utilisation des services proposés, de la satisfaction des usagers et prise en compte des retours usagers et internes) Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement Base juridique du traitement général sur la protection des données - RGPD) - exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée Catégories de personnes Auteurs des réclamations concernées Membres et personnels de la CNIL concernés Membres et personnels du CEPD concernés Membres et personnels des autorités étasuniennes compétentes Membres et personnels des autres autorités impliquées dans le panel informel des autorités de protection des données de l'UE désigné aux fins de coopération Membre et personnels des organismes certifiés concernés par les réclamations



Catégories de données traitées	Auteurs des réclamations : Identité et coordonnées (si nécessaire), objet de la demande, références, date et état des demandes, détails sur le contenu de la demande. Le cas échéant (si nécessaire, en fonction de l'objet de la demande transmise) : données relatives à la vie personnelle ou professionnelle, données d'ordre économique et financier, données relatives à la vie numérique, données sensibles au sens des articles 9 et 10 du RGPD, échanges entre l'auteur de la réclamation et la CNIL
	Membres et personnels de la CNIL : identité, données de connexion, coordonnées internes, demandes reçues et traitées, échanges relatifs aux réclamations instruites, historique des demandes traitées
	Membres et personnels du CEPD et des autorités étasuniennes compétentes : identité, coordonnées professionnelles, échanges relatifs aux réclamations, historique des demandes traitées
	Membres et personnels des organismes certifiés concernés par les réclamations, des autres autorités impliquées dans le panel informel et des autorités étasuniennes : identité, coordonnées professionnelles, échanges relatifs aux réclamations, historique des demandes traitées
Source des données	Données fournies par l'auteur de la réclamation, l'organisme certifié impliqué par la réclamation, les autres autorités impliquées dans le panel informel et les autorités étasuniennes ou générées lors du traitement de la réclamation.
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	L'identification de l'auteur de la réclamation, la description de l'objet de sa réclamation et, le cas échéant, la fourniture de pièces justificatives sont nécessaires au traitement de son dossier.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les auteurs des réclamations ; - les personnels de la CNIL en charge du traitement des réclamations ; - les personnels du Secrétariat du CEPD en charge du traitement des réclamations ; - les personnels des autres autorités de protection des données européennes membres du panel en charge du traitement des réclamations ; - les personnels des autorités étasuniennes compétentes en charge du traitement des réclamations ; - l'organisme certifié concerné par la reclamation.



Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale Pour les réclamations au titre du Décret-loi 14086 étatsunien : si celle-ci est recevable, la CNIL pourra transférer la réclamation au secrétariat du Comité européen de la protection des données, qui transfèrera celle-ci aux autorités étatsuniennes compétentes. Le transfert, prévu par le décret-loi étasunien 14086 et la décision d'adéquation de la Commission Européenne concernant le cadre de protection des données UE-Etats-Unis est fondé sur la dérogation prévue par l'article 49.1(d) du RGPD.

Pour les réclamations au titre du DPF : après traitement de la réclamation par le panel informel des autorités de protection des données européennes, en cas de non-respect par l'organisme certifié concerné de l'avis contraignant formulé par le panel, conformément au DPF (Annexe III.5.c.ii), la CNIL pourra transférer les données personnelles aux autorités étasuniennes compétentes (Ministère du Commerce des États-Unis - DoC, Commission fédérale du commerce des États-Unis - FTC, Administration fédérale des transports des États-Unis - FTA). Ces données personnelles peuvent inclure le nom, tout autre identifiant utilisé par la personne concernée pour communiquer avec l'entreprise étatsunienne ou toute autre information personnelle qui a été traitée par cette entreprise et qui fait partie de la réclamation. Si un tel transfert s'avère nécessaire pour traiter la réclamation, la personne concernée en sera spécifiquement informée avant le transfert des données et aura la possibilité de décider si elle souhaite poursuivre ses démarches. Si elle décide de poursuivre ses démarches, le transfert sera fondé sur la dérogation prévue par l'article 49.1(d) du RGPD.

Prise de décision automatisée

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

Durée de conservation des données

Pour les réclamations au titre du Décret-loi 14086 étatsunien : dans son périmètre de compétence, les données sont conservées par la CNIL pour une durée de 25 ans à compter de la date de la réception de la réclamation.

Conformément à ce que prévoit le Décret-Loi 14086 étatsunien, cette durée de conservation correspond à la durée maximale durant laquelle des informations peuvent bénéficier du statut d'informations « classifiées » en droit étatsunien : le Ministère du Commerce étatsunien peut transmettre à la CNIL, à tout moment durant cette période, des informations sur la déclassification d'une réclamation, en particulier le fait que les informations relatives à l'auteur de la réclamation peuvent être mises à sa disposition en vertu du droit étatsunien applicable.

Pour les reclamations au titre du DPF : dans son périmètre de compétence, les données sont conservées par la CNIL pour une durée de cinq ans à compter de la clôture de la réclamation. Cette conservation est étendue à dix ans en cas d'adoption d'un avis incluant des mesures correctrices. Elle peut également être étendue à la durée de conservation d'un autre dossier de réclamation portant sur le même objet nécessitant la conservation des échanges antérieurs.

Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)

Pour les traitements relevant de la responsabilité de la CNIL, les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat.

Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits
	Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



Activité 2 - Contrôles - Sanctions - Contentieux

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL		
Activité 2.1 - Gestion de l'activité de contrôle		
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)	
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22	
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil	
Finalités du traitement :		
Finalité 1	Préparation et réalisation des missions de contrôle	
Finalité 2	Suivi des actions réalisées sur les dossiers et des interactions avec les autorités de contrôle concernées dans le cadre de la coopération européenne ou internationale	
Finalité 3	Gestion des habilitations, prévues par la loi, des personnels chargés des missions de contrôle	
Finalité 4	Gestion d'annuaires professionnels (juridictions, experts, autorités de contrôle)	
Finalité 5	Aide au pilotage de l'activité	
Finalité 6	Statistiques et comptes-rendus d'activité	
Finalité 7	Amélioration continue des procédures et outils	
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD): exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée	
Catégories de personnes concernées	 Membres et personnels de la CNIL Professionnels sollicités par la CNIL pour la réalisation des missions de contrôle (juridictions, experts, autorités de contrôle) Personnes en charge des traitements contrôlés (responsables de traitement et responsables des lieux servant à la mise en œuvre d'un traitement, ou leurs représentants, sous-traitants) Personnes figurant sur les documents ou supports d'information dont les membres et personnels de la CNIL peuvent prendre copie ou obtenir communication dans l'exercice de leurs missions Le cas échéant : requérants et personnes ayant adressé une plainte relative au traitement contrôlé ; membres et personnels des autorités de contrôle européennes ou internationales, ou des juridictions concernées. 	



Catégories de données traitées	 Personnes en charge des traitements contrôlés et tiers concernés: identité, coordonnées, vie professionnelle, les cas échéant informations transmises de manière déclarative par les requérants ou plaignants, données figurant sur les documents ou supports d'information dont les membres et personnels de la Commission peuvent prendre copie ou obtenir communication dans l'exercice de leurs missions (vie personnelle, vie professionnelle, informations d'ordre économique et financier, données relatives à la vie numérique, données sensibles au sens des articles 9 et 10 du RGPD), historique des échanges Membres et personnels de la CNIL: identité, données de connexion, coordonnées internes, dossiers traités, échanges relatifs aux dossiers instruits, historique des demandes traitées, statistiques Le cas échéant, membres et personnels des autorités de contrôle (coopération) ou des juridictions concernées: identité, coordonnées professionnelles, échanges relatifs aux dossiers, historique des demandes traitées, statistiques
Source des données	Personnes en charge des traitements contrôlés et tiers concernés ; services de la CNIL ; le cas échéant, autorités de contrôle européennes ou internationales
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	Le recueil des données nécessaires aux missions de contrôle conduites par la CNIL revêt un caractère obligatoire, dans les conditions et limites posées par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs et du besoin d'en connaître, sont destinataires de tout ou partie des données : - les membres et personnels habilités de la CNIL; - les membres et personnels des autorités de contrôle concernées; - les juridictions compétentes.
	Les services du Premier ministre sont destinataires des données nécessaires à la gestion des habilitations des personnels de la CNIL.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement peut nécessiter des transferts prévus dans la stricte limite des obligations de coopération internationale applicables.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>



Durée de conservation des données	Les pièces dont il a été pris copie lors du contrôle sont détruites un an après la date de clôture du contrôle.
	Les autres éléments constitutifs du dossier de contrôle sont conservés cinq ans à compter de leur clôture.
	Cette conservation est étendue à dix ans en cas de mise en œuvre d'une mesure correctrice (art. 58.2 RGPD).
	Les échanges avec les services du Premier ministre relatifs aux habilitations des personnels sont conservés jusqu'à la publication de la nouvelle décision d'habilitation abrogeant la précédente.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits
	Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES T	RAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL
Activité 2.2 - Ge	estion des mesures correctrices et du contentieux
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Préparation, adoption et suivi des mesures correctrices
Finalité 2	Gestion des recours devant le Conseil d'Etat et devant les tribunaux administratifs (hors contentieux relatif à l'exercice des droits indirect et aux ressources humaines)
Finalité 3	Gestion des demandes d'avis des autorités judiciaires
Finalité 4	Suivi des actions réalisées sur les dossiers et des interactions avec les autorités de contrôle concernées dans le cadre de la coopération européenne ou internationale
Finalité 5	Aide au pilotage de l'activité
Finalité 6	Statistiques et comptes-rendus d'activité
Finalité 7	Amélioration continue des procédures et outils
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	 Membres et personnels de la CNIL Personnes en charge des traitements concernés (responsables de traitement, responsables des lieux servant à la mise en œuvre d'un traitement, soustraitants) et leurs représentants Requérants Le cas échéant : professionnels sollicités par la CNIL pour la réalisation des missions de contrôle (juridictions, experts, autorités de contrôle); personnes figurant sur les documents ou supports d'information dont les membres et personnels de la CNIL peuvent prendre copie ou obtenir communication dans l'exercice de leurs missions; personnes ayant adressé une plainte relative au traitement concerné; membres et personnels des autorités de contrôle européennes ou internationales, ou des juridictions concernées.



Catégories de données traitées	- Données relatives aux contrôles et aux plaintes :
Categories de données traitées	identité, coordonnées, vie professionnelle, le cas échéant informations transmises de manière déclarative par les requérants ou plaignants, données figurant sur les documents ou supports d'information dont les membres et personnels de la CNIL peuvent prendre copie ou obtenir communication dans l'exercice de leurs missions (vie personnelle, vie professionnelle, informations d'ordre économique et financier, données relatives à la vie numérique, données sensibles au sens des articles 9 et 10 du RGPD), historique des échanges - Données transmises par les autorités judiciaires, le
	Conseil d'Etat, les tribunaux administratifs en lien direct avec la procédure en cours
	- Membres et personnels de la CNIL : identité, données de connexion, coordonnées internes, dossiers traités, échanges relatifs aux dossiers instruits, historique des demandes traitées, statistiques
	 Membres et personnels des autorités de contrôle ou des juridictions: identité, coordonnées professionnelles, échanges relatifs aux dossiers (coopération), historique des demandes traitées, statistiques
Source des données	- Données transmises par les services de la CNIL
	- Données transmises par les personnes concernées
	- Données transmises par les autorités de contrôle européennes ou internationales, le Conseil d'Etat, les tribunaux administratifs et les autorités judiciaires
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	Le recueil des données est obligatoire pour la gestion des finalités précédemment décrites.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les membres et personnels habilités de la CNIL, les autorités de contrôle européennes ou internationales, - les juridictions administratives et judiciaires compétentes, - les personnes agissant en matière de conseil et de représentation devant les juridictions.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement peut nécessiter des transferts prévus dans la stricte limite des obligations de coopération internationale applicables.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les données sont conservées dix ans à compter de la clôture du dossier.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .



Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits
	Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



Activité 3 - Etudes - Prospective - Partenariats

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 3.1 - Gestion des partenariats	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Suivi de la conclusion des conventions de partenariat
Finalité 2	Réalisation de projets communs
Finalité 3	Communication interne et externe
Finalité 4 Base juridique du traitement	Statistiques et comptes-rendus d'activité Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	 Membres et personnels de la CNIL en charge de la mise en œuvre et du suivi des conventions Membres et personnels des organismes partenaires
Catégories de données traitées	 Identité Coordonnées Projets suivis Echanges liés à la mise en œuvre des projets Statistiques
Source des données	Personne concernée pour la mise en place de la convention et son suivi
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée ou son responsable hiérarchique est obligatoire pour permettre la conclusion et le suivi de la convention de partenariat.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les membres et personnels de la CNIL; - les membres et personnels des organismes partenaires.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les données sont conservées cinq ans à compter de la fin de validité de la convention.



Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-
la CNIL	<u>cnil</u>
	 Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <u>https://www.cnil.fr/fr/plaintes</u>
Date de dernière mise à jour	11/06/2024



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 3.2 - Gestion des prix et concours organisés par la CNIL	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Organisation des prix et concours (gestion des échanges avec les partenaires du prix ou concours, et avec les membres du Jury ; suivi interne)
Finalité 2	Gestion des échanges avec les candidats et réponses aux demandes d'information sur le prix ou concours par le biais d'une adresse CNIL générique ou dédiée, ou par une plateforme de gestion des candidatures
Finalité 3	Gestion des contacts avec l'éditeur de l'objet de la candidature et avec le parrain/sponsor de la candidature
Finalité 4	Communication interne et externe
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) — exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	 Candidats Membres du jury Editeur du prix Parrain/sponsor Personnels de la CNIL en charge de la gestion du prix ou concours
Catégories de données traitées	 Identité Vie professionnelle ou formation actuellement suivie Echanges en lien avec le prix ou concours Supports de communication destinés à la promotion du prix (vidéo, audio)
Source des données	 Personnes concernées Collecte indirecte possible via le parrain
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de nonfourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée et/ou le parrain est obligatoire pour la gestion des finalités visées plus haut. A défaut de fourniture de l'ensemble des données obligatoires la candidature ne pourra pas être examinée.



Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les membres et personnels de la CNIL; - les membres du jury et traducteurs; - les partenaires éventuels; - les prestataires en charge de la production et de la diffusion des supports de communication; - le grand public (information sur les lauréats et les membres du jury).
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les données sont conservées cinq ans à compter de la clôture du prix ou concours concerné.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits
	Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL		
Activité 3.3 - Gestion des contacts « Experts »		
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)	
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22	
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil	
Finalités du traitement :		
Finalité 1 Finalité 2	Gestion d'une base de contacts relative aux professionnels experts dans un domaine intéressant les activités de la CNIL	
	Envoi de courriers électroniques et postaux d'information sur les activités de la CNIL	
Finalité 3	Collaboration sur des sujets particuliers et des projets entrant dans le champ de compétence de l'expert	
Finalité 4	Sollicitation pour la réalisation d'interventions (colloques, ateliers, communication interne ou tout autre évènement)	
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée	
Catégories de personnes concernées	Experts et acteurs publics et privés (collaborateurs d'instituts de recherche, chercheurs et spécialistes dans les domaines juridique, politique, socio-économique, des sciences humaines, de la science du numérique, de l'innovation, etc.)	
Catégories de données traitées	 Identité Coordonnées Domaine d'expertise et vie professionnelle Données relatives aux prises de contact et échanges sur les projets ou demandes d'intervention 	
Source des données	- Personnes concernées - Sources ouvertes (annuaires, contenus internet, médias)	
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée est facultative pour la gestion des finalités visées plus haut	
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les membres et personnels de la CNIL ; - les experts.	
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.	
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>	
Durée de conservation des données	Les données sont conservées jusqu'à l'exercice du droit d'opposition ou jusqu'à la fin de l'activité d'expertise sur les sujets intéressant la CNIL	



Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits
	Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une	- Pour contacter la CNIL :
réclamation (plainte) auprès de la CNIL	https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la- cnil
	 Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <u>https://www.cnil.fr/fr/plaintes</u>
Date de dernière mise à jour	21/11/2025

CNIL.

REGISTRE DES T	RAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL
Activité 3.4 – Gestion	des études, projets de recherche et expérimentations
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du Délégué à la Protection des Données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Installation, le cas échéant après développement interne, de dispositifs technologiques innovants à des fins de mise en évidence et d'évaluation des flux vidéo, audio, radio et réseaux associés
Finalité 2	Expérimentation de technologies logicielles (anonymisation de données personnelles, intelligence artificielle, chiffrement, etc.) à des fins d'évaluation et de promotion, ou d'amélioration des procédures et outils internes
Finalité 3	Organisation d'évènements, d'échanges ou de publications avec des publics internes ou externes (démonstrations du fonctionnement de dispositifs installés ou de logiciels, présentation de travaux conduits sur les nouvelles technologies, publication et mise à disposition d'analyses de données, création de forums d'échanges) avec, le cas échéant, transcription et traduction des contenus automatisées
Finalité 4	Aide au pilotage de l'activité
Finalité 5	Statistiques et comptes-rendus d'activité
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) — exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée En cas de traitement de données biométriques, le consentement explicite de la personne concernée est recueilli (article 9, 2, a du RGPD)
Catégories de personnes concernées	 Personnels de la CNIL autorisés à mettre en œuvre des dispositifs ou logiciels expérimentaux Organisateurs des évènementsMembres, personnels de la CNIL et personnes extérieures participant aux évènements Tiers (notamment les partenaires contribuant aux études et expérimentations)
Catégories de données traitées	 Pour les dispositifs et logiciels expérimentaux (selon les cas) et les analyses de données : identification des personnes, coordonnées, vie privée, vie professionnelle, données biométriques, photographie, flux vidéo / audio / radio / réseaux / géolocalisation, données publiques associés à la personne concernée. Pour les évènements ou publications : identification des personnes, coordonnées, vie professionnelle (gestion des inscriptions, gestion des contributions), verbatims d'entretiens, prises de son et prises de voix.



Source des données	- Pour les dispositifs et logiciels expérimentaux :
bource des doiniees	personnels en charge de leur mise en œuvre et participants volontaires aux démonstrations ; données publiques ; système d'information de la CNIL
	- Pour les évènements : organisateurs et contributeurs
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de nonfourniture des données	 Pour les expérimentations et démonstrations : Sauf cas liés à la nature de la démonstration signalés préalablement à la personne concernée, la collecte des données est facultative ; la non-fourniture des données a pour seule conséquence l'incapacité d'inclure la personne concernée dans le périmètre de la démonstration. Le recours à des données publiques ou issues du système d'information de la CNIL fait l'objet d'une évaluation systématique afin de la limiter au strict nécessaire pour l'atteinte de la finalité expérimentale. Pour les évènements : les données traitées sont obligatoires pour la bonne gestion de ces évènements. L'éventuelle captation et diffusion des évènements est réalisée en accord avec les contributeurs.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les personnels de la CNIL et organisateurs des évènements ; - les personnes participant aux évènements en fonction des besoins des expérimentations et les personnes destinataires des publications ; - les sociétés commercialisant les dispositifs utilisés dans le cadre des expérimentations en fonction des besoins des expérimentations ; - le prestataire en charge des solutions numériques utilisées ; - les chercheurs avec lesquels la CNIL est amenée à travailler ; - le grand public.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Des transferts de données hors de l'Union européenne, vers les serveurs des sociétés commercialisant les dispositifs utilisés dans le cadre des expérimentations, sont possibles.
Prise de décision automatisée	Les dispositifs évalués sont susceptibles de <u>prendre des décisions</u> <u>automatisées.</u>
Durée de conservation des données	Les données collectées par la CNIL dans le cadre des dispositifs ne font pas, par principe, l'objet d'une conservation au-delà du temps de la démonstration.
	Par exception, en cas de nécessité pour l'évaluation d'un dispositif, une conservation pour un temps strictement limité à la période d'évaluation est possible.
	Les données relatives aux autres évènements ne sont pas conservées au-delà de cinq ans à compter de la réalisation de l'évènement.

Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité définies dans le périmètre expérimental placé sous la responsabilité de la CNIL sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat. Les sociétés commercialisant les dispositifs utilisés dans le cadre des expérimentations demeurent responsables de la sécurité des données transmises automatiquement vers leurs serveurs et autres équipements.
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



Activité 4 - Communication - Interventions - Evènements

REGISTRE DES T	RAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL
Activité 4.1 -	Gestion des sites web administrés par la CNIL
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Préparation et publication de contenus
Finalité 2	Mise en ligne des formulaires de contact (<i>webforms</i>) et des appels à contributions (consultations)
Finalité 3	Gestion du fonctionnement et de la sécurité des sites avec journalisation des évènements
Finalité 4	Administration technique en lien avec les prestataires (tierce maintenance applicative, hébergement, registraire de noms de domaine, autorité de certification)
Finalité 5	Production de statistiques d'audience et d'utilisation des services en ligne proposés par la CNIL
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	 Personnels de la CNIL en charge de la publication des contenus et de l'administration technique des sites web Membres et personnels de la CNIL, ainsi que les tiers, identifiés dans les publications Usagers des sites web administrés par la CNIL Personnels des prestataires en charge de l'hébergement, de la maintenance, de la sécurité des sites et de la diffusion de vidéos
Catégories de données traitées	 Identité, fonctions, coordonnées Données relatives à la vie professionnelle Données relatives à la navigation sur les sites web (trafic réseau, horodatage, adresse IP des usagers, données techniques relatives à l'équipement et au navigateur utilisés par les usagers, cookies) et sur les plateformes numériques (cookies et autres traceurs) Données relatives à la gestion des contacts usagers (horodatage et objet de la demande, suivi, suites apportées, statistiques) Données relatives à la gestion des publications (objet, livrable, suivi, statistiques) Données relatives à la gestion des prestations techniques (horodatage et objet des demandes, suivi, suites données, statistiques) Statistiques d'audience, d'utilisation et de sécurité des sites web et des services en ligne proposés par la CNIL
Source des données	 Personnels de la CNIL en charge de la publication des contenus et de l'administration technique des sites web Contributeurs aux publications



	 Usagers des sites web administrés par la CNIL Prestataires
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	Les données collectées (notamment les cookies) à l'occasion de la navigation pour la mesure de l'audience des sites web et de l'utilisation des services en ligne présentent un caractère facultatif. Les données collectées pour la réalisation des autres finalités sont recueillies de façon obligatoire, sauf – dans le cas d'une collecte directe - mention contraire dans le formulaire concerné ou sur la
Catégories de destinataires des	plateforme numérique concernée. S'agissant des contenus publiés par la CNIL : le grand public.
données de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les membres et personnels de la CNIL; - le prestataire en charge de l'hébergement, de la maintenance et de la sécurité des sites, et de la diffusion de vidéos; - les usagers des sites web administrés par la CNIL.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Les publications sont susceptibles d'être accessibles, du fait de leur présence sur Internet, hors de l'Union européenne. Pour garantir la disponibilité des sites de la CNIL, le trafic réseau est analysé par un prestataire de sécurité (Cloudflare) adhérant au « cadre de protection des données » défini entre l'Union européenne et les Etats-Unis (EU-US Data Privacy Framework), qui assure un niveau de protection des données personnelles équivalent à celui de l'Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée</u> , hormis sur le volet sécurité (analyse du trafic réseau afin de détecter et bloquer des menaces informatiques).
Durée de conservation des données	 Les données de préparation des publications (commande, suivi, contenu éditorial) sont conservées cinq ans à compter de la mise en ligne. Les données relatives aux échanges avec les prestataires sont conservées cinq ans au terme du marché concerné. Les données collectées via les webforms sont conservées sur une durée maximale de cinq ans à compter de leur réception. Les données collectées dans la cadre des consultations ne sont pas conservées au-delà de l'adoption définitive du document objet de la consultation. Les données des journaux (logs) sont conservées au maximum un an. Les données relatives aux cookies et traceurs sont conservées conformément à l'information spécifique publiée sur chaque site.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .



Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits
	Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL Activité 4.2 - Gestion des demandes relatives aux sites web administrés par la CNIL Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) Responsable du traitement de données à caractère personnel Coordonnées 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél.: 01 53 73 22 22 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Coordonnées du délégué à la https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil protection des données (DPD/DPO) Finalités du traitement : Finalité 1 Orientation et réponse aux demandes et signalements Finalité 2 Historisation des demandes et réponses apportées aux usagers Statistiques et comptes-rendus d'activité Finalité 3 Amélioration continue des procédures et outils (mesure de Finalité 4 l'utilisation des services proposés, de la satisfaction des utilisateurs et prise en compte des retours utilisateurs et internes) Base juridique du traitement Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) - exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée Catégories de personnes Personnes qui souhaitent adresser une remarque ou un concernées signalement relatif aux sites web administrés par la **CNIL** Personnels de la CNIL chargés de gérer la demande Catégories de données traitées Identité Coordonnées (adresse électronique) Données de connexion Date et objet de la demande Suites apportées Statistiques Source des données Les données sont transmises par l'utilisateur du site web qui souhaite adresser une remarque ou un signalement. Le formulaire de contact prévoit un recueil obligatoire des Caractère obligatoire facultatif du recueil des données données pour la bonne prise en compte de la demande. et conséquences en cas de nonfourniture des données Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de Catégories de destinataires des données tout ou partie des données : les personnels de la CNIL; le prestataire en charge de la maintenance et de l'hébergement de la solution numérique ; le prestataire en charge de l'hébergement ou de la maintenance des sites. Transferts de données vers un Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est pays tiers à l'Union européenne réalisé. ou vers une organisation internationale



Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les données sont conservées cinq ans à compter du traitement de la demande.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES T	TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 4.3 - Gestion de la lettre d'information (newsletter)		
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)	
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22	
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil	
Finalités du traitement :		
Finalité 1	Gestion des abonnements à la lettre d'information	
Finalité 2	Gestion des envois électroniques	
Finalité 3	Statistiques (indicateurs globaux)	
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée	
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne les personnes qui souhaitent s'abonner ou se désabonner de la lettre d'information de la CNIL	
Catégories de données traitées	Adresse de courrier électronique (e-mail), données techniques nécessaires à l'expression et à l'historisation du consentement, date d'abonnement	
Source des données	 Personnes concernées Prestataire en charge de la gestion des abonnements et des envois de la lettre d'information 	
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	Le recueil de l'adresse de courrier électronique est obligatoire pour l'envoi de la lettre d'information	
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les personnels de la CNIL; - le prestataire en charge de l'abonnement et des envois de la lettre d'information.	
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.	
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de <u>décision automatisée</u> .	
Durée de conservation des données	La CNIL conserve l'adresse e-mail tant que la personne concernée ne se désinscrit pas.	
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .	
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits	
	Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil	



Droit d'introduire une	- Pour contacter la CNIL :
réclamation (plainte) auprès de	https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-
la CNIL	<u>cnil</u>
	- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL :
	https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 4.4 - Gestion des demandes reçues via presse@cnil.fr	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Réception des demandes via <u>presse@cnil.fr</u>
Finalité 2	Gestion des réponses avec les services concernés de la CNIL
Finalité 3	Sur demande du professionnel, intégration de ses coordonnées à la liste de diffusion presse et envois de communiqués ou invitations presse
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) — exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	 Professionnels des médias Membres et personnels de la CNIL chargés de traiter les demandes presse
Catégories de données traitées	 Identité Coordonnées Nom du média représenté Message / demande Réponse apportée
Source des données	Les données sont transmises par le professionnel adressant une demande presse à la CNIL
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de nonfourniture des données	La demande formulée via <u>presse@cnil.fr</u> nécessite le recueil de l'adresse de courrier électronique du demandeur et de son identité
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les membres et personnels de la CNIL.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.



Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de <u>décision automatisée</u> .
Durée de conservation des données	Les données relatives à une demande sont conservées 5 ans à compter du traitement de cette demande. Les coordonnées du professionnel ayant souhaité être intégré à la liste de diffusion sont conservées tant qu'il n'a pas réalisé une demande de rectification ou de suppression auprès de la CNIL.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat. En particulier, les courriers électroniques sont réceptionnés par le système de messagerie de la CNIL, sécurisé conformément au référentiel général de sécurité (RGS).
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la- cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 4.5 - Gestion des comptes de réseaux sociaux de la CNIL	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Communication sur les activités de la CNIL et sensibilisation du public
Finalité 2	Promotion de la marque employeur et des offres d'emploi de la CNIL
Finalité 3	Interactions (publiques ou en messagerie privée) avec les abonnés et les autres utilisateurs des plateformes
Finalité 4	Production de statistiques d'audience et d'utilisation des services proposés par la CNIL
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	 Utilisateurs des plateformes de réseaux sociaux Personnels de la CNIL en charge de la publication des contenus et de l'administration technique des comptes Membres et personnels de la CNIL, ainsi que les tiers, identifiés dans les publications
Catégories de données traitées	Données visibles par défaut sur les plateformes : - Nom et prénom ou pseudonyme
	 Photographie de profil ou avatar Message de présentation Publications Messages échangés
	Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur la plateforme concernée
	Données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes
Source des données	 Utilisateurs des plateformes Plateformes de réseaux sociaux Services de la CNIL



Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	Le recueil des données résulte d'une démarche volontaire d'accès aux contenus publiés à partir des comptes de réseaux sociaux de la CNIL. Une personne non détentrice d'un compte sur les plateformes concernées peut accéder aux informations publiées sur la page de la CNIL.
	Pour bénéficier d'une information personnalisée, des fonctionnalités sociales ou des services de réponse en ligne, l'utilisateur doit être membre du réseau social.
Catégories de destinataires des données	S'agissant des contenus publiés par la CNIL : le grand public.
domices	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les membres et personnels de la CNIL.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Les publications et échanges publics sont susceptibles d'être accessibles, du fait de leur présence sur les plateformes de réseaux sociaux, hors de l'Union européenne.
	Les données personnelles sont susceptibles d'être traitées hors de l'Union européenne, conformément à la politique de gestion des données mise en place par le responsable de chaque plateforme.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de <u>décision automatisée</u> .
Durée de conservation des données	Les données sont conservées le temps de l'existence du compte de réseau social concerné, sauf exercice de son droit à l'effacement ou d'opposition par la personne concernée.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité relatives à l'administration des comptes sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
	Les mesures de sécurité relatives à la gestion des données permettant la production de statistiques anonymes sont définies par le responsable de chaque plateforme.
Droits des personnes concernées	Avertissement : la CNIL ne paramètre pas et ne dispose pas de donnéest issues des dépôts de cookies opérés par les plateformes de réseaux sociaux. Les données statistiques issues de ces cookies ne sont mises à la disposition de la CNIL que sous une forme agrégée (anonyme) et non individualisée. Seuls les responsables des plateformes concernées peuvent par conséquent répondre techniquement à vos demandes relatives aux cookies utilisés.
	Pour exercer vos droits (https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits): contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduine	
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la- cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL :
Date de dernière mise à jour	https://www.cnil.fr/fr/plaintes 21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL Activité 4.6 - Gestion des évènements institutionnels et des participations à des évènements extérieurs Responsable du traitement de Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) données à caractère personnel Coordonnées 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél.: 01 53 73 22 22 3 Place de Fontenov - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Coordonnées du délégué à la https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil protection des données (DPD/DPO) Finalités du traitement : Finalité 1 Gestion des évènements organisés par la CNIL à destination de ses publics (concertations, appels à contribution, enquêtes, réunions, ateliers, journées d'information, conférences, points presse), de ses membres et de ses personnels Finalité 2 Gestion des invitations, des inscriptions et organisation logistique des évènements Finalité 3 Gestion des sollicitations des membres et personnels de la CNIL pour intervenir ou participer à des évènements internes ou extérieurs Aide au pilotage de l'activité Finalité 4 Finalité 5 Statistiques et comptes-rendus d'activité Finalité 6 Adaptation et amélioration des évènements (mesure de la satisfaction des participants, prise en compte des retours participants et internes) Base juridique du traitement Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) - exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée Catégories Membres et personnels de la CNIL de personnes concernées Contacts de la CNIL et personnes souhaitant participer aux évènements organisés par la CNIL Contacts au sein des organismes demandeurs Personnels des services du Premier ministre et des prestataires concernés Catégories de données traitées Identité Coordonnées Données relatives à l'inscription et à la participation aux interventions et évènements Données de connexion Echanges relatifs à l'organisation des interventions et évènements Retours qualité sur le service proposé Statistiques



Source des données	 Personne souhaitant participer à un évènement organisé par la CNIL ou demandant la participation de la CNIL Services organisateurs
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	Les formulaires d'inscription ou de demande prévoient le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires à la bonne prise en compte de la demande.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les membres et personnels de la CNIL; - les personnes invitées ou souhaitant participer aux évènements organisés par la CNIL; - les personnes demandant la participation de la CNIL; - les services du Premier ministre pour les questions de sûreté et logistiques relatives à l'organisation des évènements dans l'ensemble immobilier Fontenoy-Ségur; - les prestataires de la CNIL en charge de l'organisation des évènements et de la gestion des solutions numériques utilisées.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé, sauf nécessité pour l'organisation ou la participation à un évènement.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les données relatives à l'inscription d'une personne à un évènement ne sont pas conservées au-delà de trois mois à compter de la réalisation de l'évènement concerné.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES T	RAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL
Activité 4.7 - Module d'auto-formation en ligne (MOOC) « Atelier RGPD »	
• *	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél.: 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07
protection des données (DPD/DPO)	https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Inscription et authentification des utilisateurs aux contenus du MOOC
Finalité 2	Navigation des utilisateurs du MOOC et suivi de la progression de cette navigation
Finalité 3	Délivrance des attestations de suivi
Finalité 4	Mise à disposition des utilisateurs d'un forum et gestion de son bon fonctionnement
Finalité 5	Communication avec les utilisateurs
Finalité 6	Aide au pilotage de l'activité
Finalité 7	Statistiques et comptes-rendus d'activité
Finalité 8	Mesure de l'utilisation des services proposés et prise en compte des retours utilisateurs pour l'amélioration de ces services
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) — exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	 Personnes qui souhaitent s'inscrire au MOOC Personnels de la CNIL et des prestataires intervenant dans la gestion du MOOC
Catégories de données traitées	 Données d'identification des utilisateurs (nom, prénom, nom d'utilisateur, mot de passe et adresse électronique, pays) Données de connexion et d'utilisation du MOOC Données nécessaires à la délivrance de l'attestation de suivi (identité de l'utilisateur, date de l'attestation, taux de réussite par module) Echanges entre la CNIL et les utilisateurs
Source des données	Utilisateurs du MOOC
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	Le MOOC prévoit le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires à la gestion de ce service.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les personnels de la CNIL ; - le prestataire en charge de la gestion de la solution informatique.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé (hors nécessités de mise à disposition du service en ligne, pour les seules données techniques).
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>



Durée de conservation des données	Les données sont conservées deux ans à compter de la date de dernière connexion au MOOC à l'exception des données présentes dans les journaux (<i>logs</i>) qui sont conservées au maximum un an. La personne concernée peut demander la suppression de son compte à tout moment.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 4.8 - Envoi par messagerie électronique (emailing) d'informations sur l'actualité ou sur des actions particulières réalisées par la CNIL

detions particulieres realisees par la OIVIII	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Gestion de listes d'adresses électroniques (import, sélection, liste d'opposition, mise à jour, effacement)
Finalité 2	Préparation et envoi de messages
Finalité 3	Réception des réponses et gestion des actions organisées par la CNIL associées
Finalité 4	Statistiques relatives aux campagnes d'information réalisées
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	 Personnes susceptibles d'être intéressées par l'actualité de la CNIL Personnes mentionnées dans les messages envoyés Personnels et prestataires autorisés de la CNIL en charge de la solution d'emailing
Catégories de données traitées	 Identité, fonction et autres données professionnelles apparaissant dans les messages envoyés et formulaires mis à disposition Adresse de courrier électronique Liste d'opposition à la réception de messages électroniques Réponses aux messages et gestion des actions organisées par la CNIL associées Statistiques d'utilisation du service
Source des données	Les données sont issues, selon les cas, du système d'information de la CNIL, de précédents contacts avec la CNIL ou de listes de contacts qualifiés de professionnels, destinées à des actions de communication, transmises par le prestataire gestionnaire de listes de contacts.
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	La présence dans une liste de contact utilisée par le service est facultative. Les formulaires proposés pour l'inscription à un évènement précisent le caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les membres et personnels de la CNIL; - les prestataires en charge des plateformes d'envoi de messages et en charge des listes de contacts.



Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de <u>décision automatisée</u> .
Durée de conservation des données	Si une personne manifeste le souhait de ne plus recevoir de messages de la CNIL, ses coordonnées sont enregistrées dans une liste d'opposition. Cette personne peut également demander à tout moment l'effacement de ses données.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



Activité 5 - Gestion documentaire - Information interne

REGISTRE DES T	TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL
Activité 5.1 - Production et partage de la doctrine (Plateforme eDOC)	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Production des documents relatifs aux séances de la CNIL (séances plénières, séances restreintes, séances du bureau, séances présidence)
Finalité 2	Gestion des contributions doctrinales hors séances
Finalité 3	Gestion de la confidentialité et de l'intégrité des contenus
Finalité 4	Partage interne des documents enregistrés dans eDoc (recherche, consultation, exports)
Finalité 5	Réalisation d'états statistiques (par type de document, par auteur, par rapporteur)
Finalité 6	Mesure de l'utilisation des services proposés et prise en compte des retours des personnels pour l'amélioration de ces services
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	- Membres et personnels de la CNIL
Catégories de données traitées	Identification, données de connexion, droits par profil utilisateur, contributions, abonnements aux notifications (création, modification, validation, suppression), historisation des actions utilisateurs en fonction de leurs droits (accès à eDOC, documents produits, consultés, validés, modifiés, déplacés, supprimés), retours qualité sur le service proposé, statistiques
Source des données	Membres et personnels de la CNIL utilisateurs de l'application eDOC
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	Le recueil des données est obligatoire pour la gestion des finalités visées plus haut. A défaut, les services liés à l'application eDOC ne pourraient être fournis.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les membres et personnels de la CNIL.



Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de <u>décision automatisée</u> .
Durée de conservation des données	 Données personnelles associées à un contenu publié sur eDOC: tant que le contenu présente un intérêt opérationnel Historisation des actions: 6 mois à compter de l'enregistrement des données
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
	Activité 5.2 - Portail Intranet
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Diffusion interne d'informations institutionnelles (actualités, organisation, feuilles de route et projets, notes et comptes-rendus, procédures et informations pratiques)
Finalité 2	Organigramme, annuaires, listes de personnels (élections professionnelles et représentants élus, promotions et avancements, experts, référents sur des sujets particuliers)
Finalité 3	Témoignages de personnels et mises en avant de parcours individuels ou de projets collectifs
Finalité 4	Mesure statistique de l'utilisation du portail (nombre de visiteurs du portail, par rubrique et par contenu) et prise en compte des retours utilisateurs pour l'amélioration de l'Intranet
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (mise à disposition interne d'informations relatives à l'activité et au fonctionnement de la CNIL)
Catégories de personnes concernées	 Membres et personnels de la CNIL Le cas échéant, tiers à l'institution
Catégories de données traitées	Identité, coordonnées, données de connexion, vie professionnelle ou en lien avec l'activité professionnelle, retours qualité sur le service proposé, statistiques
Source des données	 Services contributeurs aux contenus de l'Intranet Personnes concernées
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de nonfourniture des données	Le recueil des données est nécessaire à la gestion des finalités visées plus haut. A défaut, les services liés au portail Intranet ne pourraient être fournis.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les membres et personnels de la CNIL ; - le prestataire en charge de la maintenance du portail.



Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	 Données personnelles associées à un contenu publié sur l'Intranet : tant que le contenu présente un intérêt institutionnel ou opérationnel Historisation des actions (journaux) : un an.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL Activité 5.3 - Gestion des activités documentaires (hors intranet et traitement eDOC) Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) Responsable du traitement de données à caractère personnel Coordonnées 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél.: 01 53 73 22 22 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Coordonnées du délégué à la protection des données https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil (DPD/DPO) Finalités du traitement : Finalité 1 Gestion des campagnes d'abonnements, des revues en circulation, du « Qui a quoi » Gestion des inscriptions aux formations aux outils et aux Finalité 2 ressources documentaires Gestion, capitalisation et diffusion de la veille RGPD / Finalité 3 Informatique et Libertés par mail aux abonnés Finalité 4 Gestion de comptes utilisateurs et de listes d'abonnés Finalité 5 Mesure de l'utilisation des services proposés et prise en compte des retours des personnels pour l'amélioration de ces services Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement Base juridique du traitement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (mise à disposition des membres et personnels de la Commission d'informations d'intérêt professionnel) Catégories de personnes Membres et personnels de la CNIL concernées **Prestataires** Catégories de données traitées Identité, coordonnées, vie professionnelle Source des données Membres et personnels de la CNIL utilisateurs des services documentaires obligatoire Le recueil des données est obligatoire pour la gestion des finalités Caractère ou facultatif du recueil des données visées plus haut. A défaut, les services liés ne pourraient être et conséquences en cas de nonfourniture des données Catégories de destinataires des Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : données les membres et personnels de la CNIL; les prestataires de veille et de la maintenance de la solution numérique.



Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Durée d'inscription des personnes aux services documentaires
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



Activité 6 - Ressources humaines

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 6.1 Recrutement des personnels	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél.: 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
(DPD/DPO) Finalités du traitement :	
Finalité 1	Réception et enregistrement des candidatures adressées à la CNIL
1 mante 1	par courriel et courrier postal
Finalité 2	Gestion des procédures de recrutement en lien avec les hiérarchies des personnels à recruter
Finalité 3	Réponses aux candidats
Finalité 4	Constitution d'une CVthèque
Finalité 5	Constitution d'une base intermédiaire à des fins probatoires
Finalité 6	Gestion des réclamations et du contentieux
Finalité 7 Base juridique du traitement	Statistiques et comptes-rendus d'activité Article 6 (1) b du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l'exécution des mesures précontractuelles et à l'établissement de la relation contractuelle entre la CNIL et les candidats à un emploi ou à un stage
	Pour la finalité 4, la base juridique est l'article 6 (1) a du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – la personne concernée a consenti au traitement de ses données à caractère personnel
	Pour les finalités 5 et 6, la base juridique est l'article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (disposer des informations nécessaires en cas de réclamation ou de contentieux, et gérer sa défense)
Catégories de personnes concernées	 Membres de la CNIL et personnels (agents et anciens agents de la CNIL; stagiaires et anciens stagiaires de la CNIL; apprentis et anciens apprentis de la CNIL) Personnes ayant présenté une candidature à un emploi ou à un stage
Catégories de données traitées	- Identité, informations figurant dans le curriculum vitae, courriers et courriels transmis par les candidats, dates d'entretiens, positionnement salarial, suites données à la candidature, type et durée de contrat proposé, statistiques
Source des données	 Personne concernée Responsables du service recruteur Service des ressources humaines et sa hiérarchie



Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de nonfourniture des données Catégories de destinataires des données	Le recueil des données est obligatoire pour la gestion des finalités visées plus haut. Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - la personne concernée ; - les membres et personnels de la CNIL participant aux activités de recrutement et, le cas échéant, à la gestion des réclamations ou du contentieux.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	 Pour les candidatures retenues : conservation des données en référence à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique Pour toutes les candidatures, conservation des données pendant deux ans à compter du dernier contact (en CVthèque en cas de consentement ou en base intermédiaire à des fins probatoires)
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation, portabilité, opposition, retrait du consentement : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits - Contactez le chef du service des ressources humaines pour l'exercice de vos droits - Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL Activité 6.2 - Gestion administrative des personnels et membres de la Commission Responsable du traitement de Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) données à caractère personnel Coordonnées 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél.: 01 53 73 22 22 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Coordonnées du délégué à la https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil protection des données (DPD/DPO) Finalités du traitement : Finalité 1 Gestion administrative des agents, des membres du collège et des stagiaires, ainsi que du dossier professionnel conformément aux dispositions législatives et réglementaires Finalité 2 Suivi des carrières, de la mobilité des agents et des contrats Finalité 3 Gestion de la paie des agents et des apprentis, de l'indemnisation des membres du collège et des personnes extérieures apportant leur concours à la CNIL et de la gratification des stagiaires Gestion de la campagne d'entretiens annuels, du calcul et du Finalité 4 versement de la prime de performance individuelle Finalité 5 Protection sociale complémentaire (complémentaire santé et prévoyance) Constitution et suivi des dossiers de saisine de la Haute Autorité Finalité 6 pour la transparence de la vie publique (HATVP) Finalité 7 Mise en œuvre de la formation des agents (demandes, arbitrages, organisation des sessions, convocations, feuilles de présence, mesure de la satisfaction) Gestion du temps de travail et des modalités d'organisation de Finalité 8 l'activité Gestion des demandes relatives au compte épargne temps des Finalité 9 Finalité 10 Gestion et diffusion des plannings de présence, organigrammes, trombinoscope, annuaires et listes d'agents experts ou référents sur des sujets particuliers Organisation des réunions des instances représentatives du Finalité 11 personnel Finalité 12 Organisation des élections professionnelles Finalité 13 Réalisation d'études statistiques pour la production des bases de données sociales, des rapports sociaux uniques et la bonne gestion administrative Suivi de la masse salariale, de la consommation du plafond Finalité 14 d'emploi et de l'allocation des ressources par service et direction, et préparation des documents de dialogue de gestion avec le responsable de programme budgétaire Réponse aux demandes émanant de la Cour des comptes, de toute Finalité 15 autre instance compétente pour auditer ou examiner la gestion de la CNIL ou d'une juridiction Gestion des demandes d'exercice des droits informatique et Finalité 16 libertés ou des demandes d'accès aux documents administratifs adressées au service des ressources humaines Gestion du contentieux Finalité 17 Pilotage et suivi statistique de l'activité Finalité 18



Bases juridiques du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise, notamment : - Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée - Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié (droits/obligations/gestion des contractuels) - Décret n° 2007-1942 du 26 décembre 2007 (formation) - Décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 (comités sociaux d'administration) - Article R122-4 du code général de la fonction publique (déclaration d'intérêt) - Articles L. 231-1 à L. 232-1 et R. 231-1 à R. 232-8 du code général de la fonction publique (base de données sociales) - Décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 (compte personnel de formation) - Décret n° 2022-633 du 22 avril 2022 (protection sociale complémentaire volet santé) - Décret n° 2024-678 du 4 juillet 2024 (protection sociale complémentaire volet prévoyance) Pour les autres finalités, la base juridique est l'article 6 (1) f du RGPD : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (gérer les moyens humains nécessaires à la réalisation de ses missions)
Catégories de personnes concernées	 Membres et anciens membres du collège de la CNIL Agents et anciens agents de la CNIL Stagiaires et anciens stagiaires de la CNIL Apprentis et anciens apprentis de la CNIL Conjoint et enfants des agents Prestataires de service
Catégories de données traitées	Identité, coordonnées personnelles et professionnelles, données de connexion et d'utilisation des services numériques, vie professionnelle, vie personnelle, informations d'ordre économique et financier, bulletin n°2 du casier judiciaire (agents embauchés), statistiques
Source des données	 Personne concernée Hiérarchie de l'agent, du stagiaire ou de l'apprenti Services de la CNIL (dans le cadre des procédures internes prévoyant une transmission d'informations en direction du service des ressources humaines) Direction régionale des finances publiques (DRFIP) Sous-direction des ressources humaines (SDRH) des services du Premier ministre (SPM) Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) Organismes de formation Organismes de protection sociale complémentaire



Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée, ou par un tiers, est obligatoire pour la gestion des finalités mentionnées plus haut, et pour se conformer aux obligations pesant sur l'employeur prévues par les textes en vigueur et le contrat ou la convention liant la personne concernée à la CNIL.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - la personne concernée ; - les personnels de la CNIL pour les seules données dont la communication présente un intérêt collectif (arrivées, mobilités, annuaires, organigramme, trombinoscope, listes d'agents experts ou référents sur des sujets particuliers); - le service des ressources humaines et sa hiérarchie ; - le service des finances, de la commande publique et des moyens généraux et sa hiérarchie ; - la hiérarchie de l'agent ou du stagiaire concerné ; - les représentants du personnel ; - la direction régionale des finances publiques (DRFIP); - la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) ; - les organismes de protection sociale complémentaire - les prestataires de formation ; - les prestataires de formation ; - les prestataires en charge de la gestion administrative des dossiers d'allocations chômage ; - les prestataires en charge de la gestion et de la maintenance des solutions informatiques utilisées ; - la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) - la Cour des comptes et les autres juridictions compétentes ; - les assemblées parlementaires ; - les personnels de la direction des services administratifs et financiers (DSAF) des services du Premier ministre (SPM).
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de <u>décision automatisée</u> .
Durée de conservation des données	Conservation des données du dossier individuel en référence à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .



Droits des personnes concernées	Opposition (sauf pour les finalités relevant d'une obligation légale), accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits - Contactez le chef du service des ressources humaines pour l'exercice de vos droits - Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL Activité 6.3 – Portail SIRH (accès à certaines données issues du SIRH et dématérialisation de demandes RH) Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) Responsable du traitement de données à caractère personnel Coordonnées 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél.: 01 53 73 22 22 3 Place de Fontenov - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Coordonnées du délégué à la https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil protection des données (DPD/DPO) Finalités du traitement : Finalité 1 Consultation et mise à jour, par l'agent, d'une partie de son dossier administratif issu du Système d'information ressources humaines (SIRH) Finalité 2 Gestion dématérialisée des documents professionnels individuels et des démarches RH Mise à disposition de documents présentant un intérêt Finalité 3 opérationnel (plannings de présence des agents, annuaires internes, procédures) Finalité 4 Amélioration continue des procédures et outils (prise en compte des retours internes) Base juridique du traitement Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (permettre à ses personnels un accès dématérialisé et sécurisé à leur dossier administratif, à des documents professionnels et à des procédures relevant de la gestion des ressources humaines) Catégories de personnes Président(e) concernées Agents, stagiaires et apprentis de la CNIL Le cas échéant, personne(s) à prévenir en cas d'urgence et enfant(s) Etat civil, photographie, situation familiale, coordonnées Catégories de données traitées personnelles, personne(s) à prévenir en cas d'urgence, coordonnées bancaires, situation date de début et de fin du handicap, affectation, agent expert, habilitations (électricité, SST, etc.), affiliation à la prestation sociale complémentaire (PSC), carrière, éléments relatifs à la paie, coordonnées professionnelles, planning de présence, état des congés et des périodes de télétravail, historique et état des demandes formulées dans le cadre de l'application SIRH, évaluation professionnelle, demandes de formation et état des formations suivies, données de connexion et d'utilisation du portail Source des données Personne concernée Service des ressources humaines obligatoire Chaque formulaire proposé dans l'application SIRH prévoit un Caractère 011 facultatif du recueil des données recueil facultatif des données; en cas de précisions nécessaires au traitement d'une demande, le service des ressources humaines et conséquences en cas de nonfourniture des données reprend l'attache de l'agent concerné



Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les personnels de la CNIL, pour les données qui les concernent et pour les documents présentant un intérêt opérationnel ; - le service des ressources humaines pour l'ensemble des données et demandes formulées via l'application; - la hiérarchie de l'agent concerné ; - le prestataire en charge de la maintenance de la solution informatique.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	 Les données ne sont accessibles sur le portail SIRH que durant le temps de présence effective de l'agent ou du stagiaire concerné. Suppression de l'historique des demandes formulées via le portail SIRH : année civile en cours + deux ans.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits - Contactez le chef du service des ressources humaines pour l'exercice de vos droits - Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL Date de dernière mise à jour	- Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la- cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de del litere litise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL Activité 6.4 - Gestion des membres, personnels, prestataires et visiteurs de la CNIL sur le site Fontenoy-Ségur Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) Responsable du traitement de données à caractère personnel Coordonnées 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél.: 01 53 73 22 22 3 Place de Fontenov - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Coordonnées du délégué à la https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil protection des données (DPD/DPO) Finalités du traitement : Finalité 1 Organisation des arrivées et départs des personnels Finalité 2 Edition et restitution de badges d'accès aux locaux Préparation du poste de travail Finalité 3 Finalité 4 Clôture des comptes utilisateurs Gestion des mouvements de personnels sur le site Finalité 5 Finalité 6 Gestion de l'accueil des prestataires et visiteurs Base juridique du traitement Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (gérer l'accueil, les mouvements et le départ de ses personnels sur son site d'activité, et l'accueil de ses prestataires et visiteurs) Catégories de personnes Membres et personnels (agents, stagiaires et apprentis) concernées de la CNIL Candidats à un emploi ou à un stage **Prestataires** Visiteurs Personnels de la direction des services administratifs et financiers (DSAF) des services du Premier ministre (SPM) Identité, coordonnées professionnelles, vie professionnelle Catégories de données traitées Source des données Personne concernée Service concerné La fourniture des données par la personne concernée, ou par un Caractère obligatoire facultatif du recueil des données tiers est obligatoire pour la gestion des finalités visées plus haut, et conséquences en cas de nonet pour remplir les obligations employeur prévues par le contrat fourniture des données et les textes en vigueur. Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de Catégories de destinataires des données tout ou partie des données : la personne concernée ; l'ensemble des personnels de la CNIL; le service des ressources humaines et sa hiérarchie; le service des finances de la commande publique et des moyens généraux (SFCM); la direction des systèmes d'information (DSI); la hiérarchie de l'agent concerné ou du candidat à l'emploi ou au stage; le services du Premier ministre ; l'accueil site Fontenoy et Ségur; le responsable Qualité, Performance, Risques; le responsable de la sécurité des systèmes d'information: la chargée de prévention.



Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les données sont conservées l'année civile en cours, plus un an (suppression au 31 décembre de l'année n+1).
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	 Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Contactez le chef du service des ressources humaines pour l'exercice de vos droits Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
	Activité 6.5 – Santé au travail
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Gestion des visites d'arrivée des personnels, visites périodiques, visites de reprise, visites à la demande de l'employeur avec le service de santé au travail
Finalité 2	Gestion des accidents du travail et de trajet
Finalité 3	Suivi et gestion des dossiers présentés au conseil médical
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise, notamment : - Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée - Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié (droits/obligations/gestion des contractuels)
Catégories de personnes concernées	 Personnels (agents, apprentis et stagiaires) de la CNIL Contacts au sein de la direction des services administratifs et financiers (DSAF) des services du Premier ministre (SPM) Professionnels de santé (prescripteurs d'arrêt de travail ou de soins remboursables par la CNIL)
Catégories de données traitées	- Identité, situation familiale, coordonnées personnelles et professionnelles, vie professionnelle, conclusions des visites effectuées par le service de santé au travail, avis du conseil médical, éléments de saisine du conseil médical (données de santé sous pli confidentiel à destination du comité médical), déclarations d'accidents du travail et de trajet
Source des données	 Personnels concernés Hiérarchie des personnels Service de santé au travail des services du Premier ministre (SPM) Bureau de l'action sociale des services du Premier ministre (SPM) Conseil médical des services du Premier ministre (SPM) Professionnels de santé (prescripteur d'arrêt de travail, de soins remboursables par la CNIL)
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de nonfourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée, ou par un tiers, est obligatoire pour la gestion des finalités visées plus haut, et pour remplir les obligations employeur prévues par le contrat et les textes en vigueur.



Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - la personne concernée ; - le service des ressources humaines et sa hiérarchie ; - le service des finances de la commande publique et des moyens généraux (SFCM) ; - la hiérarchie de la personne concernée ; - le représentants à la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail ; - la chargée de prevention; - le bureau de l'action sociale des services du Premier ministre (SPM) ; - le centre des services financiers partagés (CSPF) des services du Premier ministre ; - le service de santé au travail des services du Premier ministre (SPM) ; - le comité médical des services du Premier ministre (SPM).
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Conservation des données sur une durée conforme à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits
	 Contactez le chef du service des ressources humaines pour l'exercice de vos droits Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	11/06/2024



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL		
Activité	Activité 6.6 - Gestion du dispositif de télétravail	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)	
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22	
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil	
Finalités du traitement : Finalité 1	Dépôt, réception, traitement et suivi des demandes d'exercice	
	d'activité en télétravail	
Finalité 2	Statistiques relatives au dispositif de télétravail et à l'utilisation du service numérique interne de demande de télétravail	
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise, notamment : - Décret n° 2016-151 du 11 février 2016_modifié relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature - Décision du 21 décembre 2020 relative aux modalités de mise en œuvre du télétravail pour les personnels de la Commission nationale de l'informatique et des libertés	
Catégories de personnes concernées	 Personnels de la CNIL éligibles au dispositif de télétravail et leur hiérarchie Personnels du service des ressources humaines en charge de la gestion des demandes 	
Catégories de données traitées	Identification de la personne concernée ; activité ; date d'embauche ; horaires de travail ; nombre de jours de télétravail demandés ; adresse du lieu de télétravail ; engagements de télétravail ; suites données à la demande ; retours qualité sur le service proposé ; statistiques	
Source des données	Personne concernée et sa hiérarchie	
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée est obligatoire pour la mise en œuvre du dispositif de télétravail ; à défaut de réponse, la demande ne pourra pas être traitée.	
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - la personne concernée et sa hiérarchie ; - le service des ressources humaines et sa hiérarchie ; - les personnels autorisés du prestataire en charge de la maintenance de la solution numérique et le support interne, pour les seules données nécessaires aux opérations de maintenance et de support.	
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.	
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>	



Durée de conservation des données	Conservation des données sur une durée conforme à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique Les données sont conservées dans le service numérique interne de demande de télétravail 15 jours après validation de la demande, sauf accord de la personne concernée pour une conservation 14 mois à compter de la date de début d'activité en télétravail suite à une décision favorable
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits - Contactez le chef du service des ressources humaines pour l'exercice de vos droits - Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL Date de dernière mise à jour	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes 21/11/2025



REGISTRE DES T	TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL
Activité 6.7 - Compte personnel de formation (CPF)	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Information des personnels
Finalité 2	Gestion des demandes de formation et des soldes
Finalité 3 Base juridique du traitement	Statistiques relatives au dispositif CPF Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise, notamment : - Décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du compte personnel d'activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie
Catégories de personnes concernées	- Personnels de la CNIL
Catégories de données traitées	Identification de la personne concernée, vie professionnelle, souhaits formulés en matière de formation, données relatives aux soldes CPA, engagement heures CPF par anticipation daté et signé par la personne concernée, suites données à la demande
Source des données	 Personne concernée Service des ressources humaines
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée est obligatoire pour la mise en œuvre du dispositif défini par le décret n°2017-928 précité; à défaut de réponse, la demande ne pourra pas être traitée.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - la personne concernée ; - sa hiérarchie ; - le service des ressources humaines et la chaîne hiérarchique du service ; - la Caisse des dépôts et consignations.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Conservation des données sur une durée conforme à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .



Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits - Contactez le chef du service des ressources humaines pour l'exercice de vos droits - Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL
Droit d'introduire une	- Pour contacter la CNIL :
réclamation (plainte) auprès de la CNIL	https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-
ia CNIL	<u>enil</u>
	- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL :
	https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	11/06/2024

CNIL.

REGISTRE DES T	RAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL
Activité 6.8 - Gestion de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE)	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Détermination des éventuels droits à l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) des anciens agents de la CNIL
Finalité 2	Le cas échéant, calcul du montant mensuel des Allocations d'aide au retour à l'emploi (ARE) à verser par la Direction régionale des finances publiques (DRFIP) pour le compte de la CNIL
Finalité 3	Information des anciens agents de la CNIL au regard de leurs droits à l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise, notamment : - Code du travail - Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat - Convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage
Catégories de personnes concernées	- Anciens agents de la CNIL
Catégories de données traitées	Identification, coordonnées personnelles, situation fiscale, relevé d'identité bancaire (RIB), données relatives aux contrats effectués à la CNIL, données relatives aux emplois précédents
Source des données	 Personne concernée Service des ressources humaines France travail Prestataire en charge de la gestion des allocations d'aide au retour à l'emploi
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de nonfourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée, ou par un tiers est obligatoire pour la gestion des finalités visées plus haut, et pour remplir les obligations employeur prévues par le contrat et les textes en vigueur
Catégories de destinataires des données Transferts de données vers un	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - la personne concernée ; - le prestataire en charge de la gestion des allocations d'aide au retour à l'emploi ; - le service des ressources humaines de la CNIL ; - la direction régionale des finances publiques (DRFIP).
pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.



Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Conservation des données sur une durée conforme à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits - Contactez le chef du service des ressources humaines pour l'exercice de vos droits - Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	11/06/2024



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 6.9 - Gestion de l'action sociale	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Traitement des demandes d'aides financières non remboursables
Finalité 2	Suivi et délivrance des formulaires « billet annuel SNCF »
Finalité 3	Gestion et mise en œuvre du transport des personnes à mobilité réduite
Finalité 4	Gestion des allocations parents enfant handicapé
Finalité 5	Organisation de l'opération Noël des enfants
Finalité 6	Gestion des demandes de prêts sociaux
Finalité 7	Statistiques d'activité
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (en référence à l'article L731-1 et suivants du Code général de la fonction publique relatif à l'action sociale)
Catégories de personnes concernées	 Membres et personnels (agents et apprentis) de la CNIL Contacts au sein de la direction des services administratifs et financiers (DSAF) des services du Premier ministre (SPM) Prestataires participant à la réalisation des actions sociales
Catégories de données traitées	 Identité, situation familiale, coordonnées personnelles et professionnelles, vie professionnelle, vie personnelle, statistiques
Source des données	 Personne concernée Service des ressources humaines Bureau de l'action sociale des services du Premier ministre (SPM) Prestataire de transport de personnes à mobilité réduite Service des finances, de la commande publique et des moyens généraux
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de nonfourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée, ou par un tiers, est obligatoire pour la gestion des finalités visées plus haut, et pour remplir les obligations employeur prévues par le contrat et les textes en vigueur.



Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - la personne concernée ; - le service des ressources humaines et sa hiérarchie ; - le service des finances de la commande publique et des moyens généraux (SFCM) ; - le bureau de l'action sociale des services du Premier ministre (SPM) ; - le centre des services financiers partagés (CSPF) des services du Premier ministre ; - le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) ; - le prestataire de transport de personnes à mobilité
	réduite ; - les prestataires participant à la réalisation des actions sociales ; - le prestataire de crédits sociaux.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Conservation des données sur une durée conforme à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits - Contactez le chef du service des ressources humaines pour l'exercice de vos droits - Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la- cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	11/06/2024



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL Activité 6.10 - Restauration collective (restaurant interadministratif Ségur-Fontenoy) Responsable du traitement de Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) données à caractère personnel Coordonnées 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél.: 01 53 73 22 22 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Coordonnées du délégué à la données https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil protection des (DPD/DPO) Finalités du traitement : Finalité 1 Fixation de la tarification appliquée à l'usager du restaurant interadministratif (personnels ou membres de la CNIL) Finalité 2 Paramétrage des badges d'accès en moyen de paiement dans les services de restauration administrative Finalité 3 Vérification et mise en paiement des factures de restauration Finalité 4 Consultation et gestion de son compte par l'utilisateur concerné Mesure de l'utilisation des services proposés et prise en compte Finalité 5 des retours des personnels pour l'amélioration de ces services Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement Base juridique du traitement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (L731-1 et suivants du Code général de la fonction publique relatif à l'action sociale) Catégories de Membres et personnels (agents, apprentis et stagiaires) personnes concernées de la CNIL Prestataires de service de restauration Contacts au sein de la direction des services administratifs et financiers (DSAF) des services du Premier ministre (SPM) Catégories de données traitées Identité, coordonnées professionnelles, tranche de rémunération, numéro de badge, données de connexion aux services en ligne (compte personnel), coordonnées bancaires (en cas de paiement en ligne), détails et dates de repas consommés, solde et notifications programmées, retours qualité sur le service proposé, statistiques Source des données Personne concernée Service des ressources humaines Services du Premier ministre Service des finances de la commande publique et des moyens généraux (SFCM) Prestataire de restauration administrative Caractère obligatoire La fourniture des données par la personne concernée (sauf pour facultatif du recueil des données les services facultatifs proposés via son compte en ligne), ou par et conséquences en cas de nonun tiers, est obligatoire pour la gestion des finalités visées plus fourniture des données haut, et pour remplir les obligations employeur prévues par le contrat et les textes en vigueur.



Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - la personne concernée ; - le service des ressources humaines et sa hiérarchie ; - le service des finances, de la commande publique et des moyens généraux (SFCM) ; - le prestataire de restauration administrative.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Conservation des données du dossier individuel sur une durée conforme à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits - Contactez le chef du service des ressources humaines pour l'exercice de vos droits - Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	11/06/2024



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL Activité 6.11 - Service d'écoute et de soutien psychologique des personnels de la CNIL Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) Responsable du traitement de données à caractère personnel Coordonnées 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél.: 01 53 73 22 22 Coordonnées du délégué à la 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil protection des données (DPD/DPO) Finalités du traitement : Finalité 1 Gestion des rendez-vous et entretiens téléphoniques Finalité 2 Mise à disposition de contenus Statistiques d'activité (anonymes) Finalité 3 Base juridique du traitement Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (L731-1 et suivants du Code général de la fonction publique relatif à l'action sociale) Catégories de Personnels de la CNIL souhaitant solliciter le service personnes concernées d'écoute et de soutien psychologique Personnels autorisés du prestataire en charge du service d'écoute et de la CNIL pour la mise en œuvre et le suivi de la prestation Catégories de données traitées Identité, coordonnées, vie professionnelle, vie personnelle, statistiques. Aucun enregistrement des conversations téléphoniques n'est réalisé. Les psychologues n'enregistrent que les données qui leur paraissent pertinentes et nécessaires à la réalisation de la prestation. Source des données Personnels souhaitant solliciter le service d'écoute via une ligne téléphonique dédiée Caractère obligatoire Le dispositif est facultatif ; l'enregistrement d'informations facultatif du recueil des données relatives aux appels reçus est nécessaire à la bonne réalisation des et conséquences en cas de nonmissions d'écoute et de soutien. fourniture des données Catégories de destinataires des Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de données tout ou partie des données : les personnels autorisés du prestataire du service d'écoute et de soutien psychologique; les services d'urgence en cas de situation de crise (atteinte à l'intégrité physique ou psychique); les personnels de la CNIL désignés dans le cadre de la prestation en cas de situation de crise sur le lieu de travail (atteinte à l'intégrité physique ou psychique). Hors situation de crise sur site, la direction administrative et financière n'est rendue destinataire que de données statistiques anonymes.



Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale Prise de décision automatisée Durée de conservation des données	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne. Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u> Les données relatives aux personnels bénéficiaires du service sont conservées par le prestataire sur la durée d'exécution du marché.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément au marché public concerné et à la politique de sécurité des systèmes d'information du prestataire.
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits - Contactez le DPD/DPO du prestataire - Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



Activité 7 - Conformité - Risques

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL		
Activité 7.1 - Gestion des deman	Activité 7.1 - Gestion des demandes adressées au délégué à la protection des données de la CNIL	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)	
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22	
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil	
Finalités du traitement :		
Finalité 1	Réception des demandes, notamment via le formulaire en ligne de saisine du DPD/DPO accessible sur cnil.fr et la messagerie électronique dédiée au délégué	
Finalité 2	Orientation ou instruction, suivi des demandes, en liaison avec les services concernés	
Finalité 3	Historisation des demandes et réponses apportées aux demandeurs	
Finalité 4	Statistiques et comptes-rendus d'activité	
Finalité 5	Amélioration continue des procédures et outils (prise en compte des retours usagers et internes)	
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise (respect du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée)	
Catégories de personnes concernées	 Personnes qui souhaitent saisir le DPD/DPO de la CNIL d'une demande d'information sur les traitements de données mis en œuvre par la CNIL ou d'exercice de leurs droits RGPD sur ces traitements DPD/DPO et les personnels de la CNIL intervenant dans la gestion et le suivi des demandes Le cas échant, les prestataires concernés par les demandes 	
Catégories de données traitées	Données d'identification, coordonnées, objet de la demande, suites apportées, données relatives au demandeur enregistrées dans les traitements de la CNIL (dans le cas de l'exercice de ses droits), statistiques	
Source des données	Personnes sollicitant le DPD/DPO de la CNIL ; services de la CNIL ou de ses prestataires contribuant à la gestion de la demande ; systèmes d'information de la CNIL	
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de nonfourniture des données	L'identification du demandeur, la description précise de l'objet de sa demande et, le cas échéant, la fourniture de pièces justificatives sont nécessaires au traitement de sa demande par le DPD/DPO.	



Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - le DPD/DPO et les personnels de la CNIL en charge de la gestion et du suivi des demandes ; - le cas échéant, les personnels de la CNIL et de ses prestataires sollicités pour le traitement des demandes ; - les prestataires en charge de l'hébergement et de la maintenance de la solution informatique ; - le demandeur.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les données sont conservées l'année civile de la demande, plus cinq ans. Les pièces d'identité éventuellement transmises sont : - immédiatement supprimées en cas d'incompétence du délégué à la protection des données de la CNIL (sauf besoin de transmission pour le traitement de la demande par le service compétent de la CNIL) ou lorsque la demande valablement adressée au délégué ne nécessitait pas la transmission d'une pièce d'identité ; - supprimées 1 an après réception de la demande dans les autres cas.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL Date de dernière mise à jour	- Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la- cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de del mere mise a jour	21/11/2025



REGISTRE DES T	TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL
Activité 7.2	- Protection du secret de la défense nationale
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél.: 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement : Finalité 1	Costion dos habilitations des membres et neusannels de la CNII
	Gestion des habilitations des membres et personnels de la CNIL concernés et des certificats de sécurité
Finalité 2	Gestion des informations et supports classifiés reçus ou produits par la CNIL
Finalité 3	Gestion des zones protégées
Finalité 4 Base juridique du traitement	Gestion des systèmes d'information dédiés Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement
Zaso jarrarque da tranomone	général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise (notamment l'instruction générale interministérielle n° 1300/SGDSN/PSE/PSD du 9 août 2021 sur la protection du secret de la défense nationale - IGI 1300)
Catégories de personnes concernées	 Membres et personnels de la CNIL ayant le besoin d'être habilités Personnels de la CNIL en charge du dispositif de protection du secret de la défense nationale; Personnels autorisés des services du Premier ministre (Haut fonctionnaire de défense et de sécurité, service sûreté de la direction des services administratifs et financiers)
Catégories de données traitées	 Concernant les membres et personnels de la CNIL ayant le besoin d'être habilités: type d'habilitation, date de la demande, motif, identité de l'autorité compétente, de l'officier de sécurité de la CNIL et de l'autorité d'habilitation, état civil du demandeur, références des titres d'identité, photographie, vie professionnelle (coordonnées, fonctions actuelles et antérieures, habilitations déjà détenues, diplômes), vie personnelle (domicile, coordonnées, situation de famille, conjoint, enfant(s), parents, voyages réalisés, contact(s) à l'étranger, utilisation des réseaux sociaux), motif de la demande, conformément au formulaire officiel de demande d'habilitation; document de notification de la décision, date de notification interne au demandeur, document signé « d'engagement de responsabilité » prévu par la réglementation; certificat de sécurité sur demande de la personne habilitée pour l'accomplissement d'une mission (numéro d'ordre, date, identité, motif de délivrance, habilitation détenue et références, titre d'identité, signature de l'officier de sécurité, date de destruction du certificat) Concernant les personnels habilités détenteurs d'informations et supports classifiés: type de support et nombre d'exemplaires, objet, références, marquage, agent habilité détenteur, lieu de conservation,



	reproduction(s) réalisée(s), procès-verbal de destruction. - Concernant les personnels autorisés à accéder aux zones protégées : identité, fonction, nature des droits alloués, horodatage des accès aux zones protégées (sur demande auprès des services du Premier ministre en charge de la sûreté du bâtiment Ségur-Fontenoy), horodatage et nature des actions réalisées sur les systèmes d'information dédiés. - Concernant les personnels gestionnaires du dispositif (CNIL et services du Premier ministre) : identité, coordonnées, échanges nécessaires à la gestion du dispositif.
Source des données	 Membres et personnels de la CNIL candidats à l'habilitation ou habilités Services du Premier ministre autorisés
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	Le recueil des données prévues pour les finalités précitées est obligatoire afin de se conformer à la règlementation applicable.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les personnels de la CNIL responsables du dispositif de protection du secret de la défense nationale ; - le service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS) du Premier ministre ; - les services enquêteurs, par l'intermédiaire du service HFDS ; - les membres et personnels candidats à l'habilitation ou habilités (suivi de leur demande, transmission de certificats de sécurité)
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	La version numérique du formulaire de demande n'est pas conservée au-delà de la notification définitive à la CNIL de la décision d'habilitation. La version papier, comportant la signature manuscrite de l'intéressé(e), ainsi que les autres données relatives à la gestion du dispositif sont conservées pour une durée n'excédant pas un an à compter de la fin de validité de l'avis de sécurité émis par le service enquêteur.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> , et aux règles spécifiques définies par les textes applicables en matière de protection du secret de la défense nationale



Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits
	Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL Activité 7.3 - Gestion des cartes professionnelles délivrées aux membres et personnels de la CNIL Responsable du traitement de Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) données à caractère personnel Coordonnées 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél.: 01 53 73 22 22 Coordonnées du délégué à la 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 protection des données https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil (DPD/DPO) Finalités du traitement : Réception et enregistrement des demandes de cartes Finalité 1 professionnelles Finalité 2 Suivi des commandes auprès du titulaire du marché de production des cartes professionnelles Finalité 3 Suivi des délivrances, pertes/vols déclarés, restitutions et destructions des cartes professionnelles Statistiques et comptes-rendus d'activité Finalité 4 Base juridique du traitement Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) - exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée Catégories de personnes Membres et personnels éligibles à l'obtention d'une concernées carte professionnelle Personnels de la CNIL en charge de la gestion des cartes professionnelles Personnels du titulaire du marché de production des cartes professionnelles Catégories de données traitées identité, photographie et fonction des membres et personnels de la CNIL demandeurs ou bénéficiaires d'une carte professionnelle, numéro, type et date limite de validité des cartes professionnelles délivrées identité, coordonnées des personnels de la CNIL et du prestataire en charge de la gestion des cartes professionnelles et du suivi contractuel, données et échanges nécessaires à cette gestion, données de connexion et d'utilisation des solutions numériques du prestataire Source des données Personnels et responsables des services demandeurs Caractère obligatoire ou Le recueil des nom, prénom, fonction et photographie est facultatif du recueil des données obligatoire pour la production de la carte. et conséquences en cas de nonfourniture des données Catégories de destinataires des Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de données tout ou partie des données : les personnels de la CNIL; les personnels du titulaire du marché. Transferts de données vers un Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est pays tiers à l'Union européenne réalisé. organisation vers une internationale Prise de décision automatisée Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.



Durée de conservation des données	Les données relatives au titulaire d'une carte professionnelle sont conservées jusqu'à la restitution de la carte (plus deux ans en cas de non-restitution, de perte ou de vol déclaré par le titulaire)
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 7.4 - Gestion de la sécurité des systèmes d'information (SSI)	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Supervision de la politique d'autorisation des accès des utilisateurs et administrateurs aux systèmes d'information de la CNIL
Finalité 2	Exploitation des journaux d'évènements issus des différents systèmes d'information (applications, serveurs, équipements, système de métrologie/supervision, outils de détection d'intrusion ou de menaces) et application des mesures correctrices nécessaires
Finalité 3	Supervision des autorisations d'accès aux locaux et bureaux de la CNIL
Finalité 4	Gestion des vulnérabilités, alertes et incidents de sécurité (collecte des données relatives aux incidents, exploitation, gestion des actions correctrices)
Finalité 5	Gestion des demandes adressées au responsable de la sécurité des systèmes d'information et suivi des projets SI
Finalité 6	Gestion des certificats d'authentification individuels (signature électronique)
Finalité 7	Gestion d'un annuaire de contacts SSI et des procédures SSI
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise (notamment : référentiel général de sécurité et politique de sécurité des systèmes d'information de l'État)
Catégories de personnes concernées	 Utilisateurs des SI de la CNIL Administrateurs des systèmes d'information de la CNIL et les prestataires autorisés Personnels de la CNIL et des services du Premier ministre en charge de la supervision SSI Contacts utiles en matière de SSI
Catégories de données traitées	Identification, coordonnées, vie professionnelle, droits par profil utilisateur, données brutes et d'analyse issues du trafic réseau et des journaux de l'ensemble des équipements et applications du système d'information, journalisation des évènements relatifs aux applications internes et à Internet, statistiques globales et individualisées à des fins de vérification du respect de la charte, de résolution de dysfonctionnements techniques, de prévention ou de résolution des incidents de sécurité (en référence à la fiche activité 8.1)



Source des données	 Utilisateurs des systèmes d'information de la CNIL Outils internes de paramétrage des droits, de supervision, de détection et de gestion des évènements mis en place par les administrateurs des systèmes d'information de la CNIL Dispositifs mutualisés (sûreté, SSI) mis en œuvre par les services du Premier ministre sur l'ensemble Ségur-Fontenoy SIRH pour la supervision des autorisations d'accès aux locaux et bureaux (identité du personnel, identification du bureau et service/direction de rattachement)
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de nonfourniture des données	Les données recueillies sont nécessaires à la réalisation des finalités décrites ci-dessus pour la gestion de la sécurité des systèmes d'information de la CNIL.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les personnels responsables de la supervision de la sécurité des systèmes d'information de la CNIL; - les administrateurs des systèmes d'information de la CNIL et, sous leur supervision, les prestataires autorisés; - les personnels des services du Premier ministre en charge de la sûreté et de la SSI; - les membres et personnels de la CNIL concernés par un évènement de sécurité; - le cas échéant, les services de police judiciaire et les juridictions compétentes.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	 Les données nécessaires à la supervision des autorisations d'accès aux locaux et bureaux, et d'accès aux systèmes d'information de la CNIL, sont conservées le temps de la présence de la personne concernée dans les effectifs de la CNIL ou, s'agissant de tiers, le temps de l'exécution de la prestation. Les données présentes dans les journaux (logs) sont conservées au maximum un an par les administrateurs des systèmes d'information puis supprimées. Les données de l'annuaire de contacts sont supprimées dès qu'elles ne présentent plus un intérêt pour la gestion de la SSI de la CNIL. Les données nécessaires au suivi des vulnérabilités et incidents de sécurité sont conservées durant cinq ans, sauf procédure judiciaire (conservation le temps de la procédure). Les données relatives à la gestion des demandes SSI sur les projets SI sont conservées dans la documentation relative au projet concerné (le temps de l'exploitation du SI concerné).



Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'État</u> (PSSIE).
Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	11/06/2024



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL		
Activité 7.5 - Dispositifs de référents et signalements internes		
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)	
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22	
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil	
Finalités du traitement :		
Finalité 1	Réception et enregistrement des demandes et signalements internes (déontologie; alertes professionnelles; risques psychosociaux; violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes; laïcité)	
Finalité 2	Examen de recevabilité, instruction et suivi des demandes et signalements internes	
Finalité 3	Historisation des demandes et des suites données	
Finalité 4 Base juridique du traitement	Statistiques et comptes-rendus d'activité Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise, en particulier : - Article L124-2 du Code général de la fonction publique - Loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique - Décret n° 2022-1284 du 3 octobre 2022 relatif aux procédures de recueil et de traitement des signalements émis par les lanceurs d'alerte et fixant la liste des autorités externes instituées par la loi n° 2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte - Décret n° 2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique - Articles L4121-1, L4121-3 et L.1152-1 et suivants du code du travail - Loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République	
Catégories de personnes concernées	 Bénéficiaires internes et externes des dispositifs Référent déontologue, référents internes et personnels susceptibles de recevoir les signalements Tiers concernés par les signalements Le cas échéant, les membres et personnels de la CNIL, et les tiers si nécessaire, qui apportent leur concours à l'examen des demandes et signalements reçus ou qui sont responsables de la mise en œuvre des mesures adéquates 	



Catégories de données traitées Source des données	 Identité, qualité et coordonnées Date et objet de la demande ou du signalement Informations et documents fournis Eléments collectés dans le cadre de l'examen de la demande ou du signalement Suites apportées Date de clôture Statistiques d'activité Personnes souhaitant consulter un référent ou adresser un signalement Membres, personnels ou tiers sollicités dans le cadre de l'examen de la demande ou du signalement
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	Le recours aux dispositifs de référents et signalements internes est facultatif. L'identification du demandeur (sauf souhait de sa part de rester anonyme), la description de l'objet de la demande ou du signalement et la fourniture des informations et documents susceptibles de l'étayer sont nécessaires au traitement de la demande ou du signalement et à l'information du demandeur.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - le référent concerné ; - les personnels susceptibles de recevoir les signalements ; - le cas échéant, les membres et personnels de la CNIL, et les tiers si nécessaire, qui apportent leur concours à l'examen des demandes et signalements reçus ou qui sont responsables de la mise en œuvre des mesures adéquates ; - le cas échéant, une autre administration ou autorité compétente ; - les auteurs et personnes visées par un signalement ; - le cas échéant, les juridictions compétentes.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les données relatives aux dispositifs de référents et signalements internes sont conservées l'année civile de la clôture de la demande ou du signalement, plus quatre ans.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil



Droit d'introduire une	- Pour contacter la CNIL :
réclamation (plainte) auprès de	https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-
la CNIL	<u>enil</u>
	- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL :
	https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL		
Activité <u>'</u>	Activité 7.6 - Prévention, santé, sécurité au travail	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)	
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22	
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil	
Finalités du traitement :		
Finalité 1	Gestion du document unique d'évaluation des risques (DUERP)	
Finalité 2	Proposition de mesures pratiques de prévention sur les thématiques d'aménagement des locaux, d'achats d'équipements, de qualité de vie au travail et dans le cadre du maintien dans l'emploi ou l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (plans d'action, suivis, bilans)	
Finalité 3	Mise en œuvre des mesures individuelles d'adaptation de poste de travail à la suite d'une préconisation de la médecine de prévention	
Finalité 4	Mise en œuvre de mesures de protection collective pour la gestion des risques biologiques	
Finalité 5	Suivi des équipements de protection individuelle (EPI)	
Finalité 6	Gestion des registres « Santé - Sécurité » règlementaires	
Finalité 7	Gestion du plan d'occupation des locaux	
Finalité 8	Suivi des demandes (tickets) auprès du Centre d'appel et de suivi (CAS) des services du Premier ministre	
Finalité 9	Contribution à l'élaboration d'un plan de formation des personnels en santé et sécurité au travail	
Finalité 10	Statistiques et comptes-rendus d'activité	
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise, en particulier : - articles L. 4111-1, L. 4121-1 à L. 4121-3 -du Code du travail ; - décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique	
Catégories de personnes concernées	 Chargée de prévention de la CNIL; Membres et personnels de la CNIL; Personnels de prestataires intervenant dans les locaux de la CNIL et autres visiteurs; Personnels concernés des services du Premier ministre (direction des services administratifs et financiers). 	



Catégories de données traitées	Identité, coordonnées, localisation des postes de travail, suivi des signalements issus des registres règlementaires, suivi des tickets CAS, suivi des EPI, suivi de la mise en œuvre des mesures individuelles d'aménagement de poste de travail, centralisation des données individuelles nécessaires à la mise en œuvre de mesures collectives de gestion des risques biologiques, suivi des sessions de sensibilisation et de formation, statistiques d'activité
Source des données	 Personnels concernés et, le cas échéant, leurs représentants Personnes extérieures (prestataires et autres visiteurs) Service des ressources humaines Services du Premier ministre
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	Le recueil des données est nécessaire au respect des obligations légales applicables.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - la chargée de prévention de la CNIL et sa hiérarchie ; - les prestataires de la CNIL intervenant dans le champ des activités de prévention, santé et sécurité ; - les représentants du personnel et les membres du CSA-F3SCT ; - le service des ressources humaines ; - les services de la CNIL compétents pour l'adaptation des postes de travail ou d'espace collectif ; - les services du Premier ministre compétents (DSAF).
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les données à caractère personnel sont conservées le temps de présence dans les effectifs de la personne concernée s'agissant des mesures individuelles, et ne sont pas conservées au-delà de cinq ans dans les autres cas.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 7.7 - Gestion des demandes adressées à la PRADA de la CNIL	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Enregistrement des demandes relevant de la compétence de la personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques (PRADA) de la CNIL
Finalité 2	Instruction et suivi des demandes, en liaison avec les services concernés
Finalité 3	Historisation des demandes et réponses apportées aux demandeurs et à la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA)
Finalité 4	Statistiques et comptes-rendus d'activité
Finalité 5	Amélioration continue des procédures et outils (prise en compte des retours usagers et internes)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise (Code des relations entre le public et l'administration)
Catégories de personnes concernées	 Personnes qui souhaitent demander l'accès à un document administratif détenu par la CNIL ou la réutilisation d'informations publiques sous sa responsabilité; PRADA et les personnels de la CNIL intervenant dans la gestion et le suivi des demandes Le cas échéant, les personnels concernés de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA)
Catégories de données traitées	Données d'identification, coordonnées, objet de la demande, contenu des informations et documents concernés (éventuellement relatifs à des personnes physiques identifiées ou identifiables), suites apportées, statistiques
Source des données	Personnes sollicitant la CNIL ; services de la CNIL contribuant à la gestion de la demande ; systèmes d'information de la CNIL ; le cas échéant, services de la CADA
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de nonfourniture des données	L'identification du demandeur et la description précise de l'objet de sa demande sont nécessaires au traitement de la demande.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - Les personnels de la CNIL en charge de la gestion et du suivi des demandes ; - le cas échéant, les personnels de la CADA ; - le demandeur.



Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale Prise de décision automatisée	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé. Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les données sont conservées l'année civile de la demande, plus cinq ans.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



Activité 8 - Informatique et télécoms

REGISTRE DES T	RAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 8.1 - Gestio	Activité 8.1 - Gestion des ressources et moyens numériques et télécoms	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)	
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22	
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil	
Finalités du traitement :		
Finalité 1	Mise à disposition, suivi du parc et maintenance des ressources et moyens numériques et télécoms	
Finalité 2	Supervision réalisée dans le respect de la Charte d'utilisation des ressources informatiques : - traçabilité des actions réalisées par l'ensemble des utilisateurs du système d'information permettant l'analyse du fonctionnement et de la sécurité des systèmes d'information (données globales ou individualisées, exploitation des différents journaux), - résolution de dysfonctionnements techniques, - prévention et gestion des incidents de sécurité, - suivi de la conformité au regard des licences logiciels.	
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (fourniture des moyens numériques nécessaires à l'activité des membres et personnels de la Commission), dans le respect de sa Charte d'utilisation des ressources informatiques	
Catégories de personnes concernées	Membres et personnels de la CNILPrestataires de la CNIL	
Catégories de données traitées	- Annuaires d'allocation des ressources et solutions d'authentification : identification du bénéficiaire des ressources concernées, données d'authentification	
	- Journalisation des évènements relatifs aux applications internes et à Internet : identification du poste et de l'utilisateur concerné, type de ressource, horodatage des connexions, URL auxquelles le bénéficiaire accède ou automatiquement filtrées	
	- Gestion des prêts de matériel informatique et téléphonique : identification du bénéficiaire, identification du matériel, motif et caractéristiques du prêt	
	- Données de gestion de la flotte de téléphonie mobile professionnelle : identification du téléphone concerné et du bénéficiaire, numéros appelés, horodatage, durée des appels, données de facturation, suivi des applications présentes sur le téléphone	
	 Données brutes et d'analyse issues du trafic réseau et des journaux de l'ensemble des équipements et applications du système d'information 	

	T
	- Statistiques globales et individualisées à des fins de vérification du respect de la charte, de résolution de dysfonctionnements techniques, de prévention ou de résolution des incidents de sécurité
Source des données	Membres, personnels, prestataires et stagiaires de la CNIL (utilisateurs et administrateurs des ressources informatiques et télécoms)
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	Le recueil des données est nécessaire à la gestion des ressources et moyens numériques de la CNIL.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les personnels de la CNIL (personnes sous convention avec la CNIL quel que soit leur statut) en charge de la gestion des ressources informatiques et téléphoniques de la CNIL et, sous leur supervision, les prestataires autorisés ; - les services de la direction des services administratifs et financiers (SPM) en charge de la gestion de la solution de téléphonie fixe et leurs prestataires ; - les utilisateurs de ces ressources ; - le cas échéant, les personnels responsables de la sécurité des systèmes d'information.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les différents journaux (applications, équipements) sont conservés au maximum un an, hors contraintes légales et réglementaires particulières imposant des durées de conservation spécifiques.
	Les données d'allocation de ressources sont conservées trois mois à compter de la restitution de ces ressources par les utilisateurs concernés.
	Les statistiques individualisées éventuellement produites sont conservées le temps nécessaire aux opérations de vérification du respect de la Charte et à la sensibilisation des utilisateurs concernés, ou de la résolution des problèmes techniques rencontrés.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits
	Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil

Droit d'introduire une	- Pour contacter la CNIL :
réclamation (plainte) auprès de	https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-
la CNIL	<u>enil</u>
	- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL :
	https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL Activité 8.2 - Gestion du support informatique et téléphonie mobile (demandes internes d'assistance technique, d'évolution des systèmes d'information et de sécurité informatique) Responsable du traitement de Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) données à caractère personnel Coordonnées 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél.: 01 53 73 22 22 Coordonnées du délégué à la 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 données https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil protection des (DPD/DPO) Finalités du traitement : Finalité 1 Mise à disposition d'un outil permettant de transmettre une demande à la direction des systèmes d'information (DSI) et de suivre sa prise en compte Gestion de la charge de travail des équipes de la DSI et Finalité 2 planification des tâches Production de statistiques d'activité de la DSI (globales et Finalité 3 individualisées) Base juridique du traitement Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (fourniture d'un support technique pour les applications et équipements numériques nécessaires à l'activité des membres et personnels de la CNIL) Catégories de personnes Membres et personnels de la CNIL concernées Catégories de données traitées Gestion des demandes : identification du demandeur, objet de la demande, degré de priorité, éléments descriptifs de la demande, identification du gestionnaire de la DSI et éventuels contributeurs, planification de la tâche, suites données. Statistiques (globales DSI ou individualisées) : volumes en attente, en cours, traités par période définie, par degré de priorité, par objet ; délais moyens de traitement. Source des données Membres et personnels de la CNIL sollicitant la DSI Caractère obligatoire Le recueil de l'identification du demandeur, de l'objet, des facultatif du recueil des données éléments descriptifs et du degré de priorité de la demande est et conséquences en cas de nonnécessaire à sa bonne prise en compte par la DSI. fourniture des données Catégories de destinataires des Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de données tout ou partie des données : pour les données relatives aux demandes : les personnels concernés de la DSI; les personnels en charge de la sécurité des systèmes d'information: les personnels demandeurs ;

pour les données statistiques (globales DSI ou individualisées) : - les personnels de la DSI et leur hiérarchie.



Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les demandes sont conservées trois ans après leur clôture dans un format permettant l'identification des personnes.
	Les données statistiques individuelles sont conservées l'année civile en cours + un an.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits
	Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL :
Date de dernière mise à jour	https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de del mere mise a jour	21/11/202J



Activité 9 - Marchés - Finances - Logistique

REGISTRE DES T	RAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 9.1 - 0	Activité 9.1 - Gestion de l'exécution financière et budgétaire	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)	
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22	
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil	
Finalités du traitement :		
Finalité 1	Gestion de l'exécution financière des dépenses de la CNIL	
Finalité 2	Suivi du budget de fonctionnement hors "Titre 2"	
Finalité 3	Suivi administratif des contrats et marchés	
Finalité 4	Gestion d'une base fournisseurs	
Base juridique du traitement	- Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique pour ce qui concerne la chaîne de dépense (article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 - RGPD)	
	 Intérêt légitime poursuivi par la CNIL pour la base de données fournisseurs, la base budgétaire et le suivi administratif des contrats et marchés (article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 - RGPD) 	
Catégories de personnes concernées	 Membres et personnels de la CNIL demandant le remboursement de leurs dépenses effectués dans le cadre professionnel Fournisseurs de la CNIL Personnels du SFCM traitant les données administratives, financières et budgétaires 	
Catégories de données traitées	Données d'identification, coordonnées, RIB (pour la première demande et la création de tiers CHORUS), données financières et comptables, nature des achats et des dépenses, justificatifs, suivi du service fait, suivi administratif des contrats et marchés	
Source des données	Les données sont recueillies à partir des formulaires de demande de remboursement de frais professionnels engagés par les membres et personnels de la CNIL, de la contractualisation dans les cadres des achats, du sourcing et de la facturation	
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de nonfourniture des données	Le recueil des données est, sauf mention contraire portée sur les formulaires de collecte ou les documents contractuels, obligatoire pour la mise en œuvre des finalités visées plus haut	
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les personnels de la CNIL; - le Centre de service financier partagé des services du Premier ministre (SPM); - les services de la direction des services administratifs et financiers (DSAF) réalisant des prestations pour le compte des membres et personnels de la CNIL; - le département comptable ministériel.	



Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les données d'identification (hors RIB) et financières sont conservées dans la base de données métier du SFCM dix ans à compter de l'enregistrement de l'écriture.
	Les données relatives à la gestion administrative des contrats sont conservées pour une période de dix ans à compter de la fin de l'exécution du marché ou du contrat.
	Les coordonnées enregistrées dans la base fournisseurs, présentant un intérêt pour les prises de contact dans le cadre de mises en concurrence, sont mises à jour au fil de l'eau.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition (sauf pour les finalités relevant d'une obligation légale), accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits
	Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la- cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL Activité 9.2 - Gestion des prestations fournies par le service des finances, de la commande publique et des moyens généraux (SFCM) Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) Responsable du traitement de données à caractère personnel Coordonnées 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél.: 01 53 73 22 22 3 Place de Fontenov - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Coordonnées du délégué à la https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil protection des données (DPD/DPO) Finalités du traitement : Recueil et traitement des demandes de fournitures ou d'achats Finalité 1 Finalité 2 Gestion des livraisons Gestion des demandes d'appui logistique Finalité 3 Finalité 4 Gestion des cessions de matériel informatique Gestion des relations avec les tiers prestataires (commandes, suivi Finalité 5 contractuel) Finalité 6 Statistiques (stocks et activité du service) Base juridique du traitement Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : la mise en œuvre du traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (mise à disposition des membres et personnels de la CNIL des fournitures nécessaires à leur activité) Membres et personnels de la CNIL demandeurs et Catégories de personnes bénéficiaires des prestations concernées Personnels du SFCM Personnels des tiers prestataires Données d'identification, coordonnées, objet et date de la Catégories de données traitées demande, suivi de la prestation, date de réalisation, données statistiques Source des données Les données sont issues des demandes de prestation réalisées auprès du SFCM et de leur suivi par ce service. Caractère obligatoire Le recueil des données est obligatoire pour la bonne réalisation facultatif du recueil des données des prestations. et conséquences en cas de nonfourniture des données Catégories de destinataires des Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de données tout ou partie des données : les personnels de la CNIL; le cas échéant, les personnels des tiers en charge de la gestion des prestations.



Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale Prise de décision automatisée	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé. Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les données sont conservées jusqu'au 31 décembre de l'année concernée par la commande sauf obligation légale particulière.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 9.3 - Gestion de la reprographie	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Gestion des demandes et des livraisons de travaux de reprographie centrale
Finalité 2	Gestion du parc d'impression et des travaux associés
Finalité 3	Suivi des stocks, gestion des commandes auprès des prestataires et suivi de la facturation
Finalité 4 Base juridique du traitement	Gestion de la maintenance et des interventions des prestataires Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (reprographie des documents nécessaires à l'activité de la CNIL)
Catégories de personnes concernées	 Personnels de la CNIL demandant un travail de reprographie Personnels autorisés du SFCM Prestataires en charge des marchés de reprographie
Catégories de données traitées	Identification et coordonnées professionnelles ; objet, horodatage et contenu des demandes et réponses apportées ou des travaux réalisés ; objet et date des opérations de maintenance et des interventions sur site
Source des données	 Personnels de la CNIL Prestataires en charge des marchés de reprographie
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	Le recueil des données est obligatoire pour la réalisation des finalités relatives à l'activité de reprographie
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les personnels de la CNIL; - les prestataires en charge des marchés de reprographie.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les données relatives aux demandes de réalisation de travaux sont supprimées selon les équipements, dès la livraison ou à brève échéance.
	Les données nécessaires au suivi de l'exécution du marché sont conservées cinq ans à compter de la fin du marché.



Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-lacnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



Activité 10 - Fonctionnement courant des services

REGISTRE DES T	RAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL
Activité 10.1 - Traitements nécessaires au fonctionnement courant des services	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Gestion de l'activité propre à chaque service (gestion des demandes reçues et traitées, de l'identification d'actions à conduire et de leur réalisation, des projets, des groupes de travail, des missions, des prévisionnels, des charges, des productions et actions réalisées, des validations, des notifications aux usagers et autres correspondants, de la documentation, des publications, des évènements et actions de communication, des marchés publics, des réponses aux demandes RGPD ou d'accès aux documents administratifs)
Finalité 2	Elaboration des tableaux de bord et statistiques d'activité
Finalité 3	Gestion des agendas professionnels, des réunions et interventions des personnels du service
Finalité 4	Organisation des déplacements professionnels, gestion des frais de mission et des récupérations
Finalité 5	Recrutement et gestion des personnels du service (préparation des arrivées, évaluations, avenants aux contrats, promotions, mobilité professionnelle, formations, congés)
Finalité 6	Gestion des contacts et échanges professionnels (contacts et annuaires, messageries)
Finalité 7	Veille (en ligne, médias, jurisprudence)
Finalité 8	Gestion de la protection fonctionnelle des personnels, de l'évaluation des suites à donner aux situations potentiellement abusives ou à risques, du précontentieux et du contentieux relatifs à l'activité des services
Finalité 9	Mesure de l'utilisation des services proposés et prise en compte des retours pour l'amélioration de ces services
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
	Pour la finalité 8, la base juridique est l'article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) — le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (gestion de situations potentiellement à risques ou abusives)
Catégories de personnes concernées	 Membres et personnels de la CNIL Usagers et autres contacts professionnels des services Prestataires concernés par les finalités précitées Personnes identifiées dans le cadre de la veille



Catégories de données traitées Source des données	 Identité Coordonnées Vie professionnelle Le cas échéant, vie personnelle Retours qualité sur le service proposé Personne concernée Services support et métier de la CNIL
	 Applications métier Sources ouvertes (contenus internet, médias) Prestataires concernés par les finalités précitées
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de nonfourniture des données	Le recueil des données est nécessaire à la gestion des finalités décrites, pour le bon fonctionnement des services ou la bonne exécution des prestations.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les membres et personnels de la CNIL; - les prestataires concernés par les finalités précitées; - le cas échéant, les autorités compétentes administratives ou juridictionnelles sollicitées par la CNIL après évaluation des situations potentiellement à risques ou abusives.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé (sauf en cas de déplacement professionnel hors de l'Union européenne).
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les données sont conservées : - pour les finalités 1 à 4 : sur l'année civile en cours, plus cinq ans ; - pour la finalité 5 : l'année civile en cours, plus trois ans au maximum ; - pour les finalités 6, 7 et 9 : tant que l'information présente un intérêt opérationnel ; - pour la finalité 8 : jusqu'au terme de la procédure administrative ou juridictionnelle en tenant compte des délais de prescription applicables.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL Date de dernière mise à jour	- Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la- cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes 21/11/2025



REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 10.2 -	- Plateforme d'échange sécurisé de documents
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Envoi et réception de fichiers
Finalité 2	Intégration des éléments reçus dans les procédures concernées
Finalité 3	Elaboration de statistiques d'utilisation
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : la mise en œuvre du traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (mise à disposition d'un canal sécurisé pour la transmission de fichiers)
Catégories de personnes	- Membres et personnels de la CNIL
concernées	- Usagers de la CNIL
Catégories de données traitées	 Identité Coordonnées Jeton individuel de connexion (token) Données de connexion et d'utilisation de la plateforme Objet et contenu des fichiers échangés Messages d'accompagnement Statistiques
Source des données	Membres et personnels de la CNILUsagers de la CNIL
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de nonfourniture des données	L'utilisation de la plateforme suppose l'authentification des personnels de la CNIL et le recueil de l'adresse électronique de leurs interlocuteurs externes pour la transmission du jeton de connexion.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les personnels de la CNIL; - les interlocuteurs externes de la CNIL; - le prestataire en charge de l'administration et de la maintenance de la plateforme.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
internationale	To took and a sund alternative to the 17 to th
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>



Durée de conservation des données	Les messages et fichiers transmis sont conservés sur la plateforme pour une durée n'excédant pas 30 jours à compter de leur réception. Ils sont également conservés dans les espaces numériques nécessaires à la gestion des procédures concernées, en référence aux durées définies pour chacune de ces procédures. Les données techniques de connexion et d'utilisation de la plateforme sont conservées dans le respect des durées définies par les fiches relatives aux activités de traitement 7.4 et 8.1.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025



REGISTRE DES T	RAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL
Activité 10.3 – Solution sécurisée de communication et de collaboration	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Organisation de réunions internes ou externes en visioconférence ou par appel téléphonique
Finalité 2	Organisation de webinaires (conférences)
Finalité 3	Partage interne d'informations (dont annuaire)
Finalité 4	Discussion instantanée
Finalité 5 Finalité 6	Statistiques d'utilisation Administration et support de la solution
Finalité 7	Mesure de l'utilisation des services proposés et prise en compte
rmante /	des retours pour l'amélioration de ces services
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : la mise en œuvre du traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (solution de communication et de collaboration)
Catégories de personnes concernées	 Membres et personnels de la CNIL utilisateurs de la solution Tiers invités à participer à une réunion ou à un événement organisé par la CNIL Personnels de la CNIL et du prestataire en charge de l'administration de la solution et du suivi contractuel
Catégories de données traitées	 Identité des utilisateurs de la solution Image et voix des participants aux réunions Liste des contacts et coordonnées Statut/Disponibilité pour une visioconférence Invitations et réunions programmées Messages échangés (chat textuel en réunion et hors réunion) Documents échangés / partagés Données de connexion Données nécessaires à l'administration de la solution, au support technique et au suivi des prestations Données statistiques
Source des données	 Membres et personnels de la CNIL Prestataire en charge de la maintenance de la solution Tiers concernés
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	L'utilisation de la solution mise en oeuvre par la CNIL requiert le traitement des données visées (voir « Catégories de données traitées »).



Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les membres et personnels de la CNIL; - les interlocuteurs externes de la CNIL; - le prestataire en charge de l'administration et de la maintenance de la solution.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé, sauf en cas de réunion avec des participants résidant ou en mission hors de l'UE
Prise de décision automatisée Durée de conservation des données	Les données relatives à un compte utilisateur sont conservées jusqu'au départ des effectifs de la personne concernée. Les données techniques de connexion et d'utilisation de la solution sont conservées dans le respect des durées définies par les fiches relatives aux activités de traitement 7.4 et 8.1.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL Date de dernière mise à jour	- Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la- cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes 21/11/2025
Date de del litere litise d'Jour	21/11/2023



REGISTRE DES T	TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL
Activité 10.4 – Compte attaché aux services numériques internes (MaCNIL)	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du Délégué à la Protection des Données (DPD/DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Permettre aux personnels de réaliser leurs demandes internes via des services numériques, de suivre leur prise en compte et d'interagir avec les services concernés de la CNIL
Finalité 2	Mesure de l'utilisation des services proposés et prise en compte des retours pour l'amélioration de ces services
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : la mise en œuvre du traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (numérisation des démarches internes ouvertes à ses personnels)
Catégories de personnes concernées	- Personnels de la CNIL
Catégories de données traitées	Identité, coordonnées, données de connexion, historisation des actions, préparation des demandes (brouillons), demandes adressées aux services concernés de la CNIL, références, date et état des demandes, échanges avec le service concerné, retours qualité sur le service proposé, statistiques
Source des données	- Personnels de la CNIL
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non- fourniture des données	La création d'un compte est obligatoire pour pouvoir utiliser certains des services numériques proposés (précisé au cas par cas)
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les personnels de la CNIL ; - le prestataire en charge de la maintenance de la solution.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de <u>décision automatisée</u> .
Durée de conservation des données	Les données relatives à une demande sont conservées conformément aux durées précisées au niveau de chaque formulaire de demande.
	Le compte est automatiquement supprimé lorsque les personnels cessent leurs fonctions au sein de la CNIL.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat</u> .



Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits
	Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	 Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Date de dernière mise à jour	21/11/2025

